



VILLE DE QUÉBEC

Agglomération de Québec

RÈGLEMENT R.A.V.Q. 1311

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET
DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ CONCERNANT DEUX
DÉROGATIONS À L'ÉGARD DES PLAINES INONDABLES**

**Avis de motion donné le 18 décembre 2019
Adopté le 19 février 2020
En vigueur le 7 avril 2020**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement modifie le Règlement de l'agglomération sur le schéma d'aménagement et de développement révisé relativement à deux dérogations à l'égard des plaines inondables.

D'une part, il autorise des travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier cyclo-piéton comprenant la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Charles dans le parc Les Saules et d'autre part, il autorise également des travaux relatifs à la reconstruction du pont de l'Accueil sur le boulevard Masson au-dessus de la rivière Lorette.

RÈGLEMENT R.A.V.Q. 1311

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'AGGLOMÉRATION SUR LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ CONCERNANT DEUX DÉROGATIONS À L'ÉGARD DES PLAINES INONDABLES

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION,
DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. L'annexe I du *Règlement de l'agglomération sur le schéma d'aménagement et de développement révisé*, R.A.V.Q. 1310, est modifiée à l'article 24 du document complémentaire, par l'addition, après le paragraphe k, des suivants :

« l. les travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier cyclo-piéton comprenant la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Charles dans le parc Les Saules, tels que définis aux plans de la firme SNC Lavalin portant le numéro POA180555 intitulés « Passerelle Rivière Saint-Charles, Parc Les Saules »;

« m. les travaux relatifs à la reconstruction du pont de l'Accueil sur le boulevard Masson au-dessus de la rivière Lorette, tels que définis aux plans de la firme CIMA portant le numéro POA160986 intitulés « Pont de l'Accueil - Construction d'un nouveau pont ». ».

2. Les plans mentionnés à l'article 1 sont reproduits à l'annexe I du présent règlement.

3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I

(article 1)

PLANS PORTANT LES NUMÉROS POA180555 ET POA160986

POA180555 1 DE 8
PASSERELLE RIVIERE SAINT-CHARLES



Service de l'ingénierie

PROJET POA180555
APPEL D'OFFRES XXXXX
PASSERELLE AU-DESSUS DE LA
RIVIÈRE SAINT-CHARLES

TABLES DES MATIÈRES	
FEUILLET	DESCRIPTION
1	PAGE FRONTISPICE
2	PLAN D'ENSEMBLE
3	CULÉES - DIMENSIONS ET ARMATURES
4	PILE - DIMENSIONS ET ARMATURES
5	PLATELAGE - CHASSE-ROUES - DÉTAILS
6	PLAN ET PROFIL CH: 100+044 À 100+340
7	PLAN ET PROFIL CH: 100+340 À 100+700
8	PLAN ET PROFIL CH: 100+700 À 100+905
9	SECTION TYPIQUE ET TABLEAU DE GÉOMÉTRIE



Groupe SNC-LAVALIN inc.
5500, boul. des Galeries, bur. 200, Québec (Québec), Canada G2K 2E2
Téléphone: (418) 621-5500, Télécopieur: (418) 621-9090



ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

PROJET
PASSERELLE
RIVIERE SAINT-CHARLES
PARC LES SAULES
POA180555

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEURIE
RESPONSABLE : MARC COFFÉ, ing. / GILLES BODIN, ing. /
RESPONSABLE : MARIE-FRANÇOISE BÉGIN

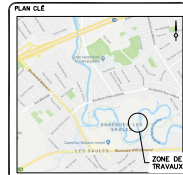
STRUCTURE
SNC-LAVALIN
RESPONSABLE : NICOLAS TARDIF, ing. / FERRÉ JONAS, ing. /
ASSISTANT PR : JONATHAN COLE, ing. / YVAN MILETTTE, ing.

GÉOTECHNIQUE
LABO S&K INC.
RESPONSABLE : RAYMOND BÉGIN, ing.

CIVIL
SNC-LAVALIN
RESPONSABLE : JEAN-MICHEL SERRIN, ing. / MARIE-ÉTIENNE, ing.
ASSISTANT PR : JULIE HÉRIFF, ing.

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS
DE CONSTRUCTION
OU DE FABRICATION

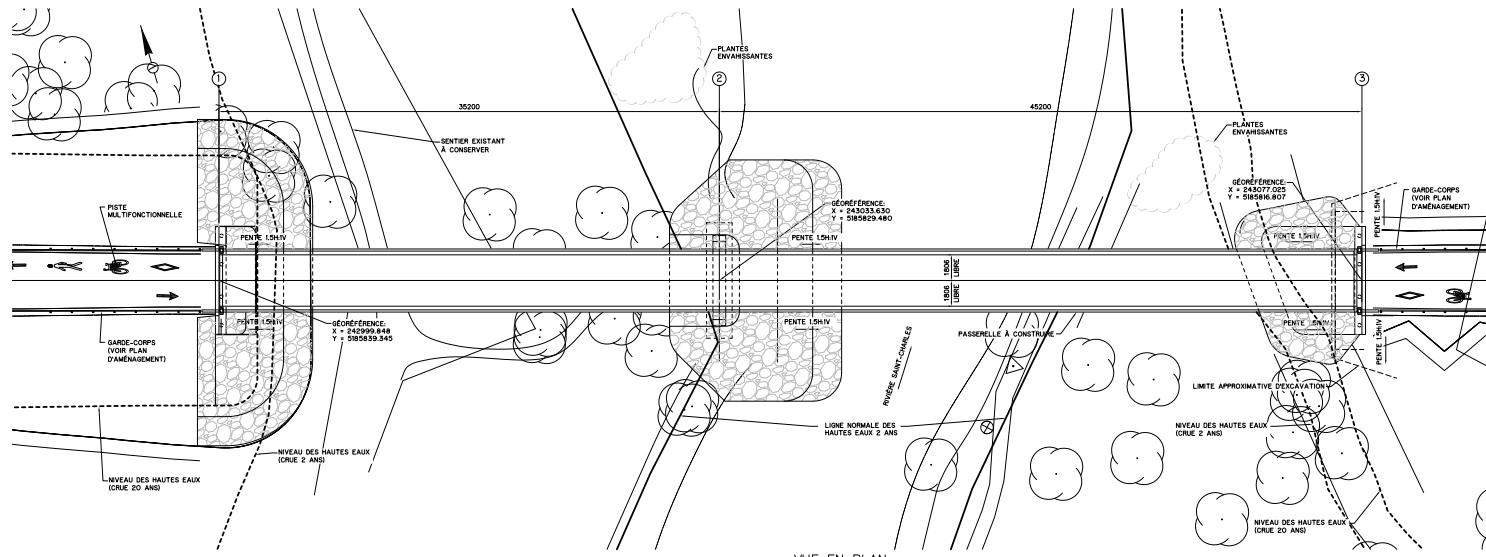
SNC-LAVALIN
SNC-LAVALIN INC. 5500, BOULEVARD DES GALERIES, BUREAU 200, QUÉBEC (QUÉBEC), CANADA G2K 2E2
TÉLÉPHONE: (418) 621-5500, TÉLÉCOPIEUR: (418) 621-9090
L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER
LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT
LE DÉBUT DES TRAVAUX.



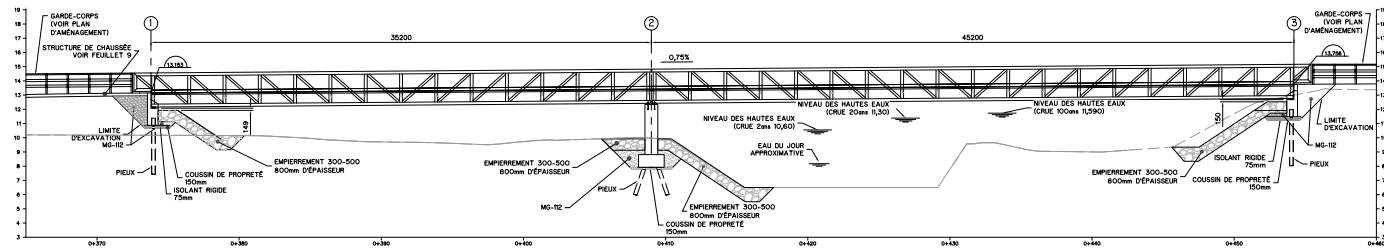
NATURE DU PLAN
PAGE FRONTISPICE

ÉMISSION - RÉVISIONS			
N°	OBJET	PAR	DATE
PA	AVANT PROJET	SC	2008-08-24
PR	PRÉLIMINAIRE GROS	SC	2008-10-16
PC	PRÉLIMINAIRE GROS REV. 01	SC	2008-08-18
PD	POUR DEMANDE DE DÉROGATION	SC	2008-05-23

ECHELLE	NOR. INDUITE	DATE	2008-08-19
FICHE	TEXT. INDUITE	APPEL D'OFFRE	XXXXX
PROJET	POA180555		1 / 8



VUE EN PLAN
ECH. 1:125



VUE EN ÉLEVATION AMONT
ECH. 1:125

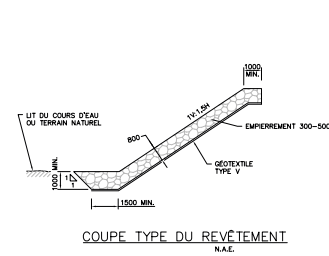
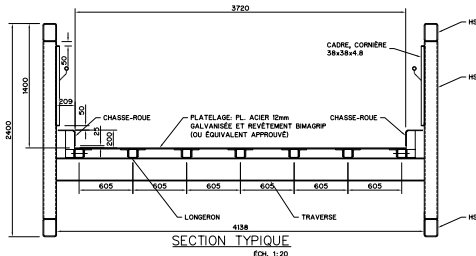
NOTES GÉNÉRALES

- LES COTES SONT EN MM, LES ÉLEVATIONS EN M NORMES
- CAN CSA 96-14 CODE DU BÂTIMENT CNB 2015
- CHARGES DE CONCEPTION DE LA PASSERELLE (NON PONDRÉES):
- CHARGES DE SERVICE : 4,8 kN
- CHARGES VIVES:
- SURCHARGES DE NEIGE : 3,4 kPa
- VÉHICULE D'ENTRETIEN (CAN/CSA 96-14) : 80 kN TOTAL
- 28 kN PONCTUEL EN TOUT POINT DU TABLIER
- CHARGE DE VENT - PRESSION : 500 Pa
- CHARGES SUR LE GARDE-CORPS :
- TRANSVERSALES : 1,2 kN/m
- VERTICALES : 1,2 kN/m
- LONGITUDINALES : 0,375 kN/m
- CAMBURE LONGITUDINALE: À CALCULER PAR LE FABRICANT DE MANÈRE À OBTENIR UNE CAMBURE MINIMALE SOUS CHARGES MORTES DE 80mm À LA MI-PORTÉE DE LA PASSERELLE.
- CHARGES DE CONCEPTION DES PIEUX PAR UNITÉ DE FONDATION (PONDRÉES):

- ACIER DE CONSTRUCTION :
- PIEUX : CAN/CSA 440-21 NUAANCE 350W GALVANISÉ
- CHARPENTE MÉTALLIQUE : ACIER AT, NORME CAN/CSA 440-21 MEMBRURES : NUAANCE 350AT PLACQUES : NUAANCE 300AT
- TIGES D'ARMATURES (APPAREILS D'APPUI) : NORME ASTM F1554 GRADE 36 GALVANISÉ
- BOLLONS, RONDELES ET ÉCROUS : NORME ASTM F3125 GRADE A325 TYPE 1 GALVANISÉ (PARTIE VISIBILE, PENTE EN CHANTRE)
- BOLLONS À TÊTE FRAISÉE : NORME ASTM F835-13 à 6 PANNS CREUX GALVANISÉ PAR PROCÉDÉ MÉCANIQUE
- GALVANISÉ (PARTIE VISIBILE, PENTE EN CHANTRE)
- PLATELAGE, PLAQUE EN ACIER 350W GALVANISÉ
- LES TRAVAUX DE SOUDAGE DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS PAR DES ENTREPRISES APPROUVÉES PAR LE BUREAU CANADIEN DE SOUDAGE (CBC) EN VERTU DES EXIGENCES DES NORMES CSA-M47.2 DIVISION 1 OU 2
- L'ESPACEMENTS DES MONTANTS ET LA HAUTEURS DES POUTRES DOIVENT ÊTRE CONSTANTES D'UNE TRAVÉE À L'AUTRE.
- LA DIMENSION EXTERIEURE DES PROFILS HSS DES POUTRES PRINCIPALES DOIT ÊTRE UNIFORME ET CONSTANTE D'UNE TRAVÉE À L'AUTRE.
- ACIER D'ARMATURE : CAN/CSA 508-18 NUAANCE 400W
- BÉTON : TYPE V (M20), 35 MPA CAN/CSA A23.3-04

CHARGES CULÉES	ÉTATS LIMITES		APPLICATION
	SERVICE 1	ULTIME	
VERTICALES (kN)	1200	1400	GROUPE DE PIEUX
HORIZONTALES LONGITUDINALES (kN)	48	60	
HORIZONTALES TRANSVERSALES (kN)	70	118	
COUPLE EN TÊTE DE PIEUX (kNm)	31	42	

- MOUVEMENT (APPAREILS D'APPUI MOBILES)
TRANSLATION (À 15°C) : +10mm, -20mm



ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

PROJET
PASSERELLE
RIVIERE SAINT-CHARLES
PARC LES SAULES
POA180555

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
Responsable : MARC CÔTÉ, Ing. / GILLESME BOUCHER, Ing.
Responsable : MARIE-FRANÇOISE BÉGIN

STRUCTURE
DIC-LAVALLIN
Responsable : NICOLAS TARDIF, Ing. / FÉLIX JOHNSON, Ing. /
Responsable : JONATHAN CÔTÉ, Ing. / YVES MILLET, Ing.

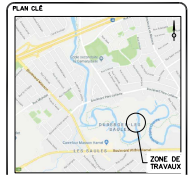
GÉOTECHNIQUE
LABO S&K INC.
Responsable : RAYMOND BÉGIN, Ing.

CIVIL
DIC-LAVALLIN
Responsable : JEAN-MICHEL SARRIN, Ing. / MARIE-ÉTIENNE, Ing.
Responsable : JULIE HÉRIE, Ing.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION



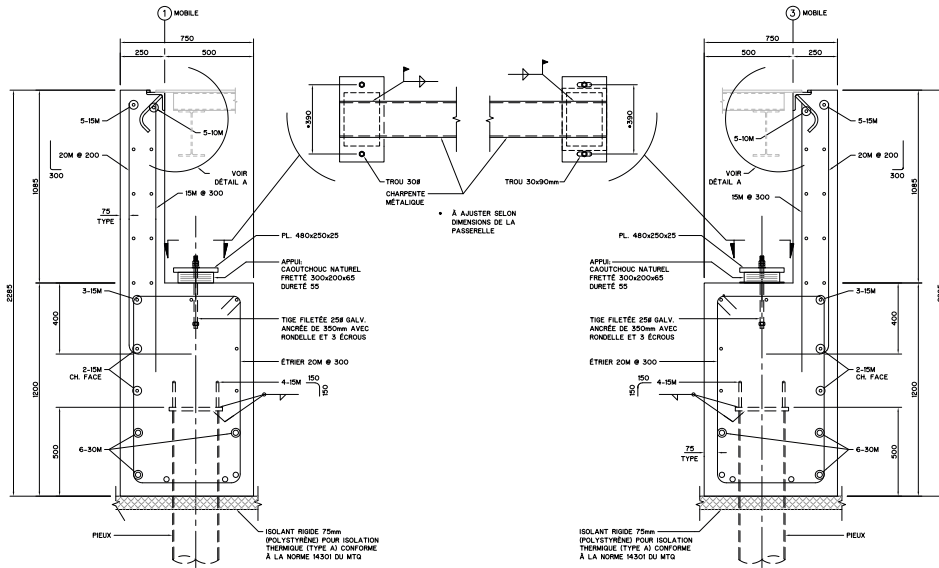
L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.



NATURE DU PLAN
PLAN D'ENSEMBLE

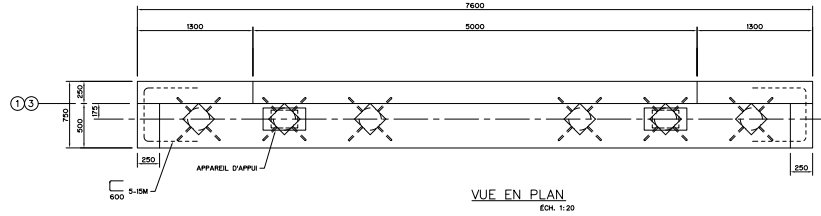
ÉMISSION - RÉVISIONS			
N°	OBJET	DATE	PAR
PA	AVANT PROJET	2018-08-24	
PR	PRÉLIMINAIRE CADRÉ	2018-10-16	
PC	PRÉLIMINAIRE CADRÉ REV.01	2018-05-18	
PD	POUR DEMANDE DE DÉROGATION	2018-05-23	

ÉCHELLE	NOIR	INDICÉE	DATE
			2018-08-19
FICHE	NOIR	INDICÉE	
PROJET	POA180555	2	8

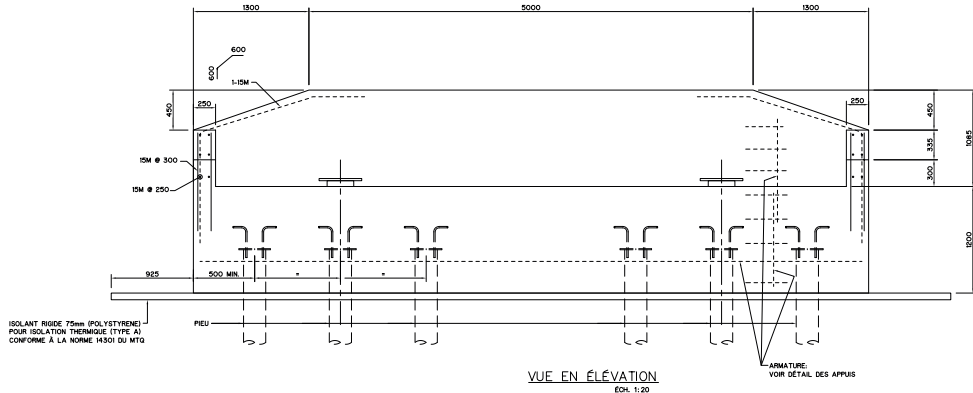


ARMATURE CULÉE AXE 1
ECH. 1:10

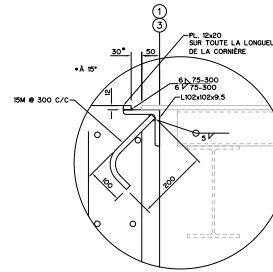
ARMATURE CULÉE AXE 2
ECH. 1:10



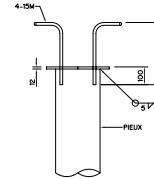
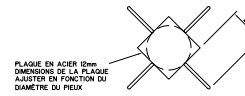
VUE EN PLAN
ECH. 1:20



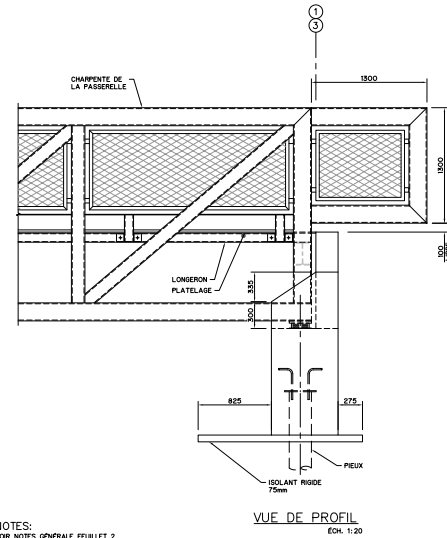
VUE EN ÉLEVATION
ECH. 1:20



DÉTAIL A
ECH. 1:5



DÉTAIL TÊTE DE PIEUX
ECH. 1:5



VUE DE PROFIL
ECH. 1:20

NOTES:
VOIR NOTES GÉNÉRALE FEUILLET 2



ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

PROJET
PASSERELLE
RIVIERE SAINT-CHARLES
PARC LES SAULES
POA180555

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR

PROFESSEUR : MARC OSTE, M.A. / BÉLÉNAE BOUDREAU, M.A.
INGÉNIEUR : MARIE-FRANÇOISE BÉLÉNAE

STRUCTURE
DIC-LAVALLIN

PROFESSEUR : NICOLAS TARDIF, M.A. / FÉLIX JOHNSON, M.A. /
INGÉNIEUR : JONATHAN CHÉRI, M.A. / YVAN BELLETTÉ, M.A.

GÉOTECHNIQUE
LABO S&K INC.

PROFESSEUR : RAYMOND BRÉVET, M.A.
INGÉNIEUR : JÉAN-MICHEL SARRON, M.A. / MARIE-ÉTIENNE, M.A.

CIVIL
DIC-LAVALLIN

PROFESSEUR : JÉAN-MICHEL SARRON, M.A. / MARIE-ÉTIENNE, M.A.
INGÉNIEUR : JULIE HÉRIFF, M.A.

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS
DE CONSTRUCTION
OU DE FABRICATION

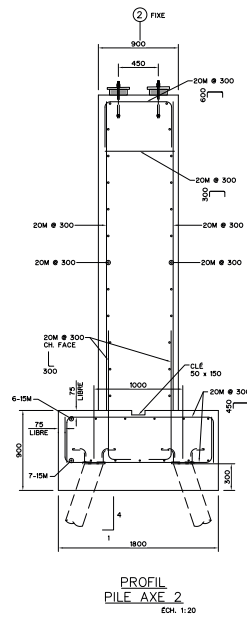
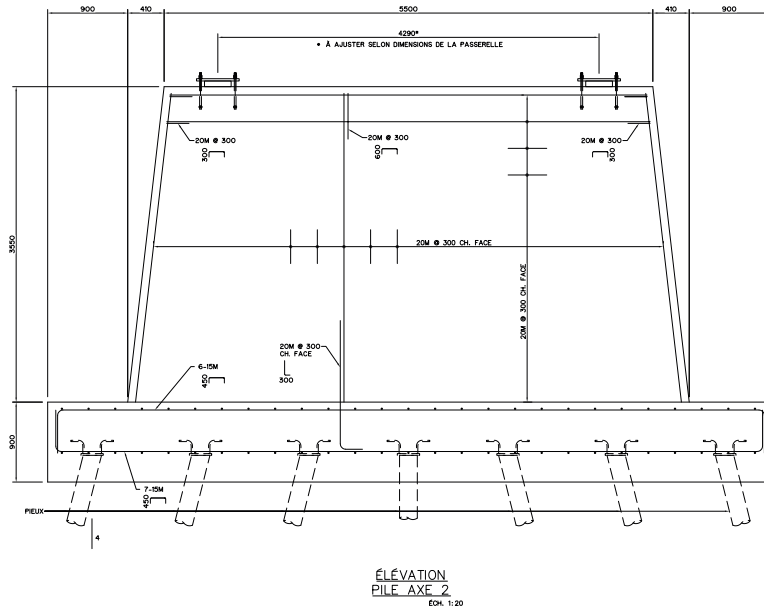
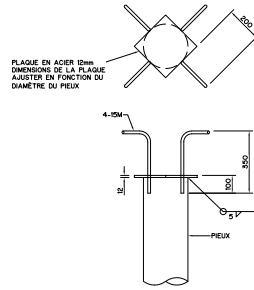
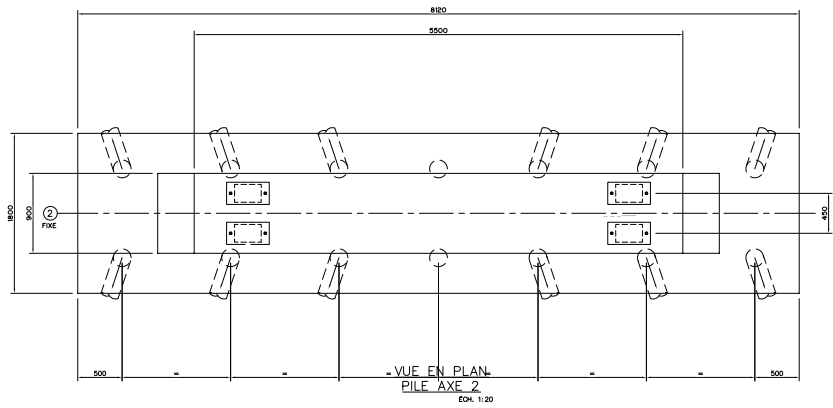
SNC-LAVALLIN
INGÉNIEUR EN
CONSTRUCTION
1000, rue de la Concorde, 200, Québec (Québec), Québec G1R 5R2
Téléphone : 514 399-1000, 1 800 387-3434

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER
LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT
LE DÉBUT DES TRAVAUX



NATURE DU PLAN			
CULÉES DIMENSIONS ET ARMATURES			
NO	ÉMISSION - RÉVISIONS	DATE	
PA	AVANT PROJET	2008-08-24	
PR	PRÉLIMINAIRE GROS	2008-10-15	
PC	PRÉLIMINAIRE GROS REV. 01	2008-08-18	
PD	POUR DEMANDE DE DÉROGATION	2008-05-23	

ÉCHELLE			
NO	NOIR	INDICÉE	DATE
NO	ROUGE	VOIT	2008-08-19
FICHE		APPEL D'OFFRE	
PROJET		POA180555	
		3	
		8	



NOTES:
VOIR NOTES GÉNÉRALE FEUILLET 2



ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

PROJET
PASSERELLE
RIVIERE SAINT-CHARLES
PARC LES SAULLES
POA180555

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : MARC OSTE, ING. / BILLY LAMARQUE, ING.
INGÉNIEUR : MARIE-FRANÇOISE BÉGIN

STRUCTURE
DECLARANT
RESPONSABLE : NICOLAS TARDIF, ING. / FÉLIX JOHNSON, ING. /
INGÉNIEUR : JONATHAN CHÉRI, ING. / YVES MILLETTE, ING.

GÉOTECHNIQUE
LABO S.R. INC.
RESPONSABLE : MARIE-ANDRÉE, ING.

CIVIL
DECLARANT
RESPONSABLE : JEAN-MICHEL SARRON, ING. / MARIE-ÉTIENNE, ING.
INGÉNIEUR : JULIE HÉRIFF, ING.

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS
DE CONSTRUCTION
OU DE FABRICATION

SNC-LAVALIN
INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE
200, RUE DES ÉTOILES, 200, SUITE 1000, MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 2K7
TÉLÉPHONE 514 392-1111 FAX 514 392-1112

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER
LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT
LE DÉBUT DES TRAVAUX.

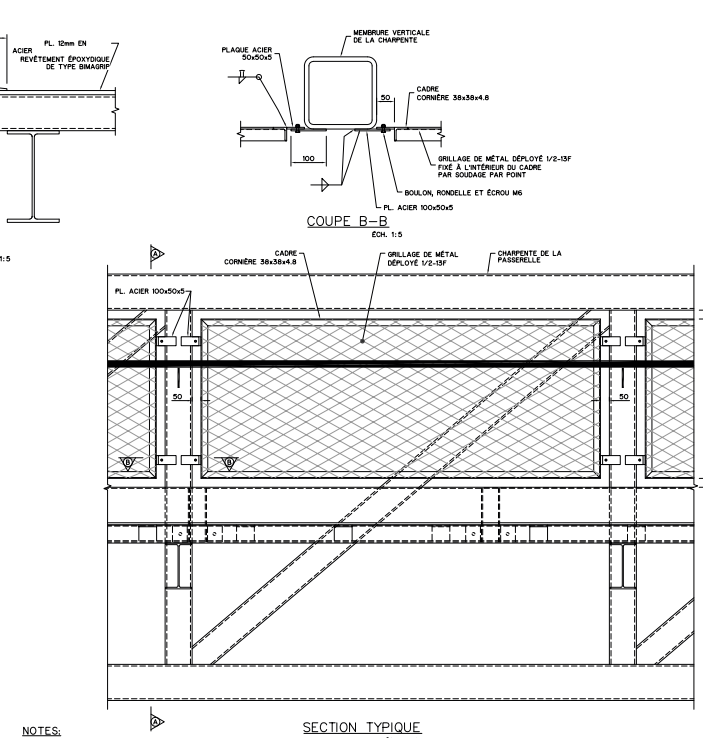
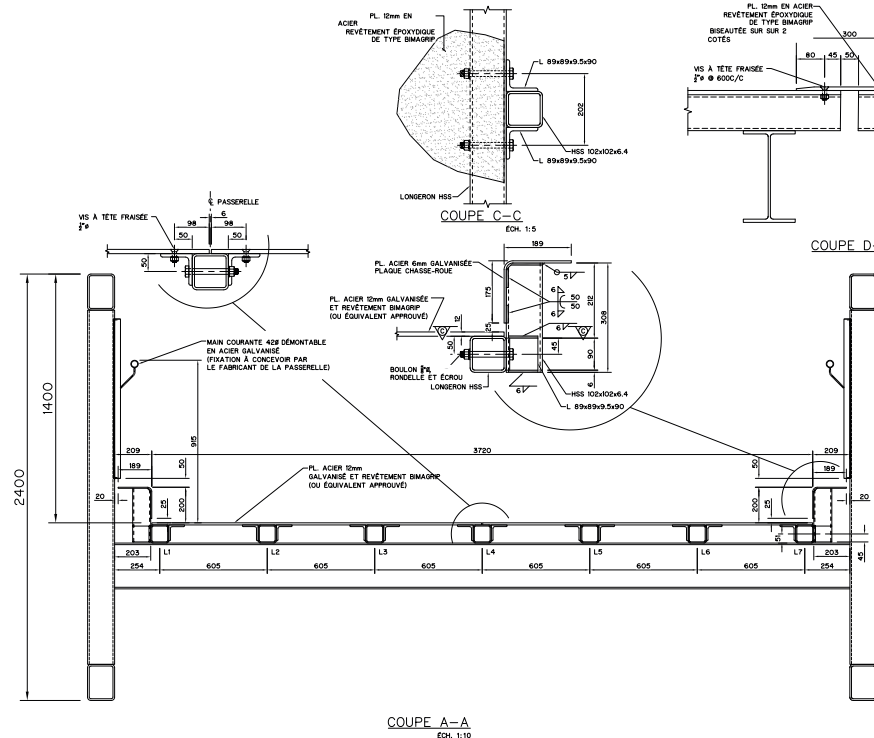
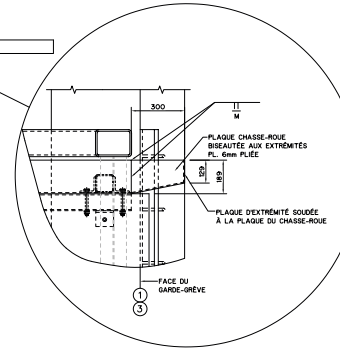
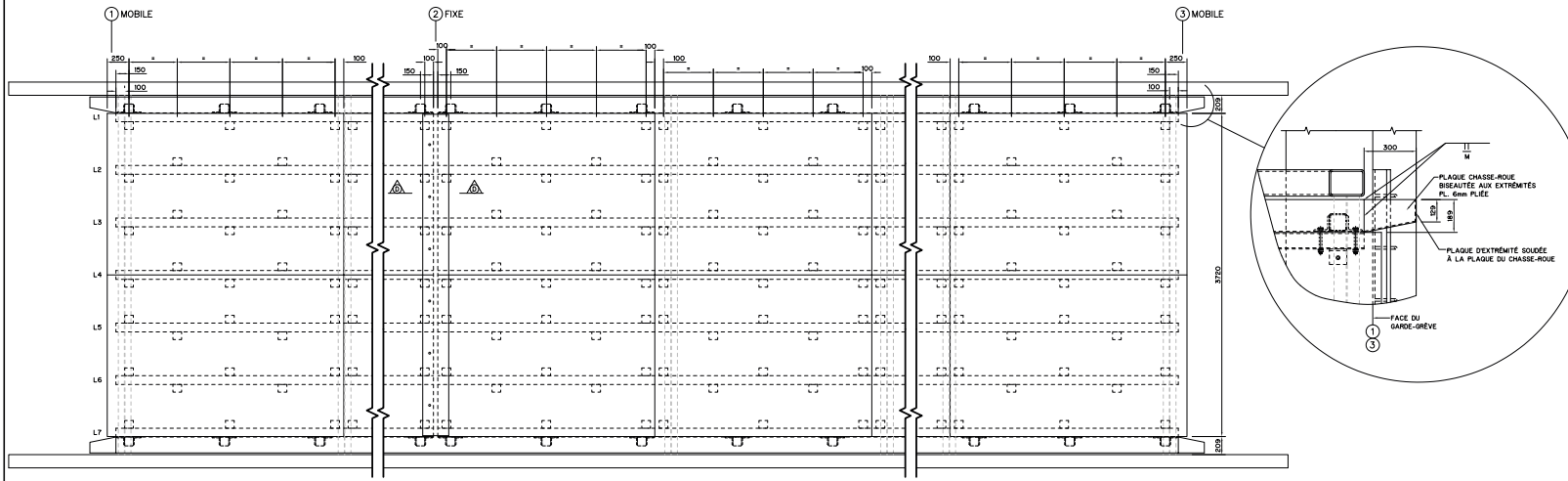


NATURE DU PLAN
PILE
DIMENSIONS ET ARMATURES

ÉMISSION - RÉVISIONS			
N°	OBJET	DATE	PAR
PA	AVANT PROJET	2018-08-24	
PR	PRÉLIMINAIRE CADRÉ	2018-10-19	
PC	PRÉLIMINAIRE CADRÉ REV. 01	2018-08-18	
PD	POUR DEMANDE DE DÉROGATION	2018-05-23	

ÉCHELLE	NOIR INDICÉE	DATE	2018-08-19
PROJET	VERT. INDICÉE	APPEL D'OFFRE	XXXXXX
PROJET	POA180555		4

POA180555 4 DE 8
PASSERELLE RIVIERE SAINT-CHARLES



NOTES:
 • POUR LES PANNEAUX TRIANGULAIRES AUX EXTRÉMITÉS, LE FABRICANT DOIT ADAPTER LA MÉTHODE DE FIXATION DU CADRE-GRILLAGE À LA CHARRPENTE SELON LE PRINCIPE MONTRÉ AUX DÉTAILS DU PRÉSENT PLAN.
 • LES ASSEMBLAGES CADRE-GRILLAGE DOIVENT ÊTRE PEINTS VOR DEVIS POUR SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE PÉINTURE ET COULEUR.

VILLE DE QUÉBEC l'accueil d'Amérique

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PROJET: PASSERELLE RIVIERE SAINT-CHARLES PARC LES SAULES POA180555

GESTION DU PROJET
 SERVICE DE L'INGÉNIEUR
 RESPONSABLE : MARC O'NEILL, ing. / BILLYEUX GODEFROY, ing.
 RESPONSABLE : MARIE-FRANÇOISE BÉGIN

STRUCTURE
 SNC-LAVALIN
 RESPONSABLE : NICOLAS TARDIF, ing. / FERRIS JOHNSON, ing. /
 ANNEHE PF. / JOHANNES COE, ing. / YVES MILLETTE, ing.

GÉOINGÉNIEUR
 LABO S&K INC.
 RESPONSABLE : MARIE-ÉLÈNE, ing.

CIVIL
 SNC-LAVALIN
 RESPONSABLE : JEAN-MICHEL SIMON, ing. / MARIE-ÉLÈNE, ing.
 ANNEHE PF. / JULIE HENRI, ing.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

SNC-LAVALIN
 1000, rue de la Concorde, 100, Québec, Québec G1R 5R2
 Téléphone: (514) 399-1000, Télécopieur: (514) 399-1000

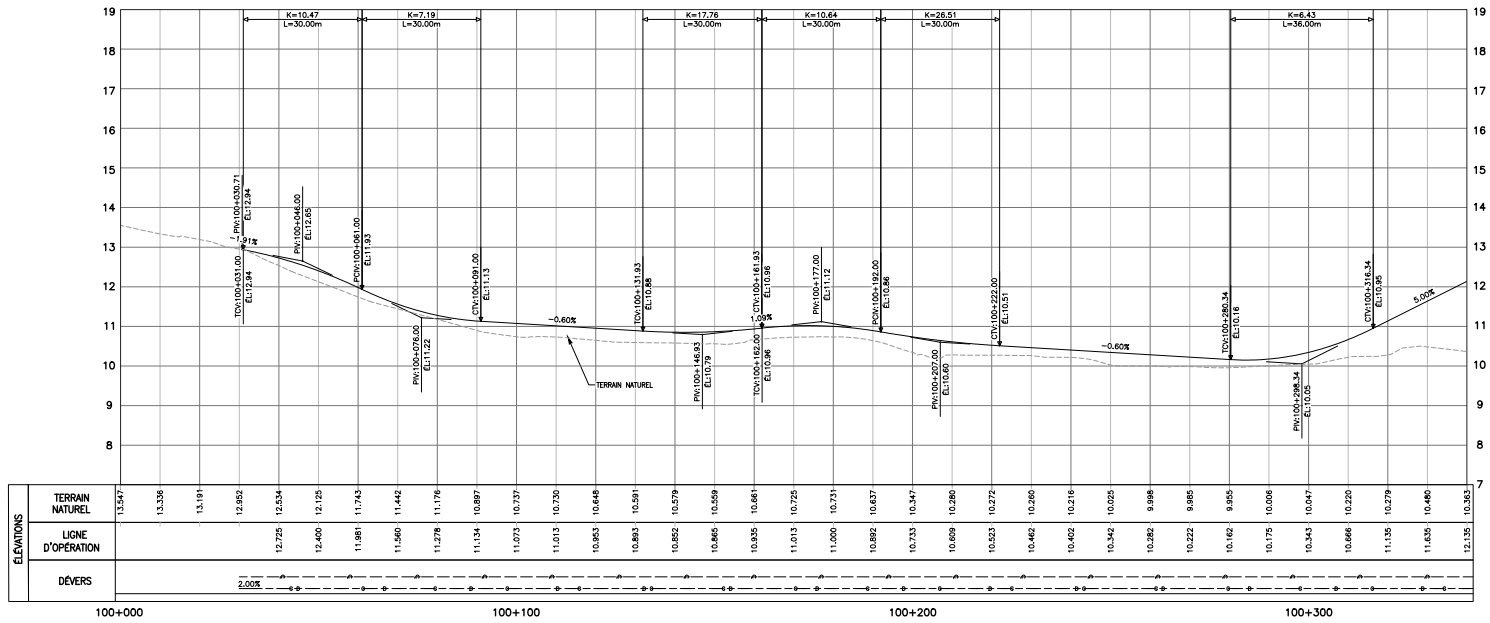
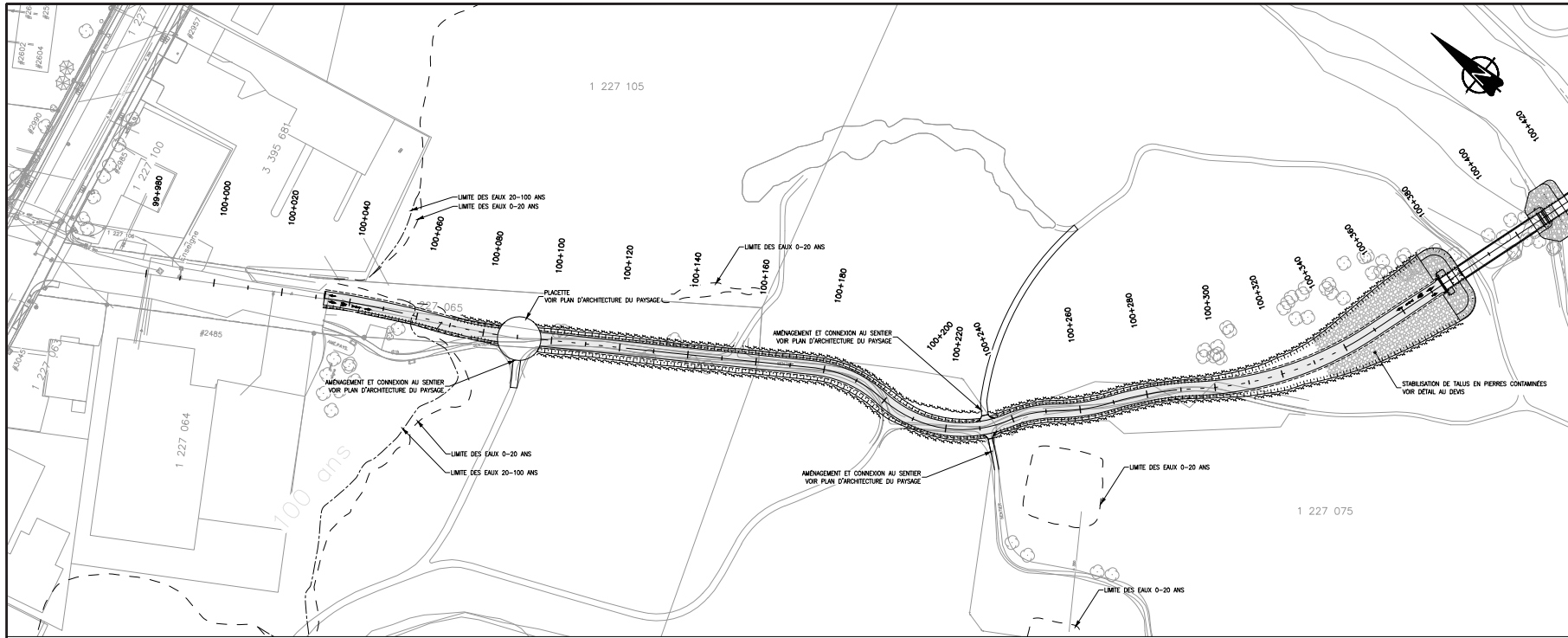
L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

PLAN GLE

NATURE DU PLAN: PLATELAGE CHASSE-ROUES - DÉTAILS

ÉMISSION - RÉVISIONS			
N°	QUOI	PAR	DATE
PA	AVANT PROJET	MO	2018-08-24
PR	PRÉLIMINAIRE (CROSI)	MO	2018-10-18
PC	PRÉLIMINAIRE (CROSI REV. 01)	MO	2018-08-18
PD	POUR DEMANDE DE DÉROGATION	MO	2018-05-23

ÉCHELLE	NOM INDIQUÉ	DATE	2018-08-19
FICHE	DEST. INDIQUÉ	APPÉL D'OFFRE	XXXXXX
PROJET	POA180555		5



ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

PROJET
**PASSERELLE ET PISTE
CYCLO-PIÉTONNE DANS LE
PARC DES SAULES
POA180555**

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNÉRIE
responsable : MARC CÔTÉ, Ing. / BILLAME BOUDEMAL, Ing.
encadrement : MARIE-ÈVE RIBAUD

STRUCTURE
SNC-LAVALLIN
responsable : NICOLAS TARDIEU, Ing. / PIERRE JOHARI, Ing.
assisté par : JONATHAN CÔTÉ, Ing. / YVAN MLETTE, Ing.

GÉOMÉTRIQUE
LABO S.M. INC.
responsable : GIANE BRUNET, Ing.

VOIE
SNC-LAVALLIN
responsable : LAURENT DUMONT-SARNOY, Ing. /
MARIE-ÈVE RIBAUD, Ing.
assisté par : JULIE HÉVEY, Ing. / JEAN-MICHEL SAMSON, Ing.

ARCHITECTURE DE PAYSAGE
SERVIE DE LA PLANNIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT
responsable : ANGELE GERMAIN
assisté par : VÉLODIE HÉVEY

ARCHITECTURE DE PAYSAGE
300 DESIGN
responsable : CLAUDE LAHACHE / CHANTAL BÉDARD
assisté par : CATHERINE COULLAND

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS
DE CONSTRUCTION
OU DE FABRICATION

SNC-LAVALLIN
Groupe SNC-LAVALLIN Inc.
500, boulevard Grenier, 300, Québec (Québec), Canada G3K 2E2
Téléphone (418) 671-2222, Télécopieur (418) 671-9200

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER
LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT
LE DÉBUT DES TRAVAUX.

PLAN CLE

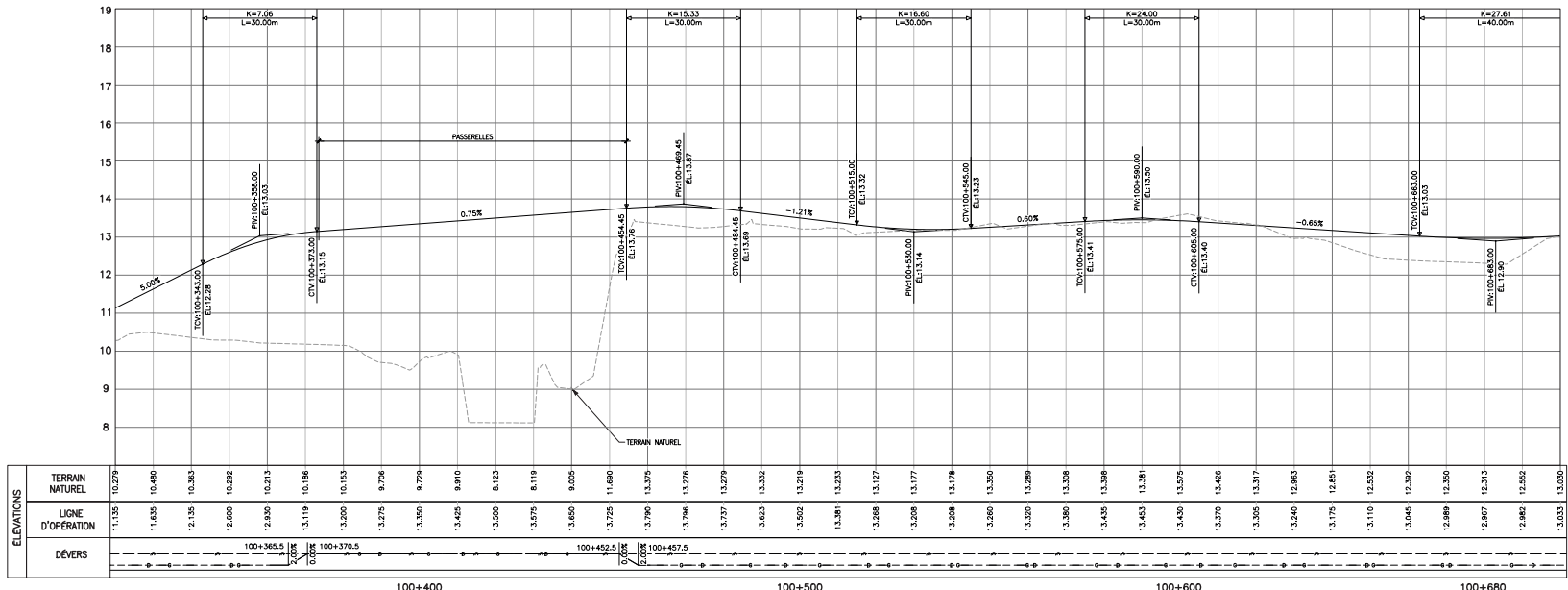
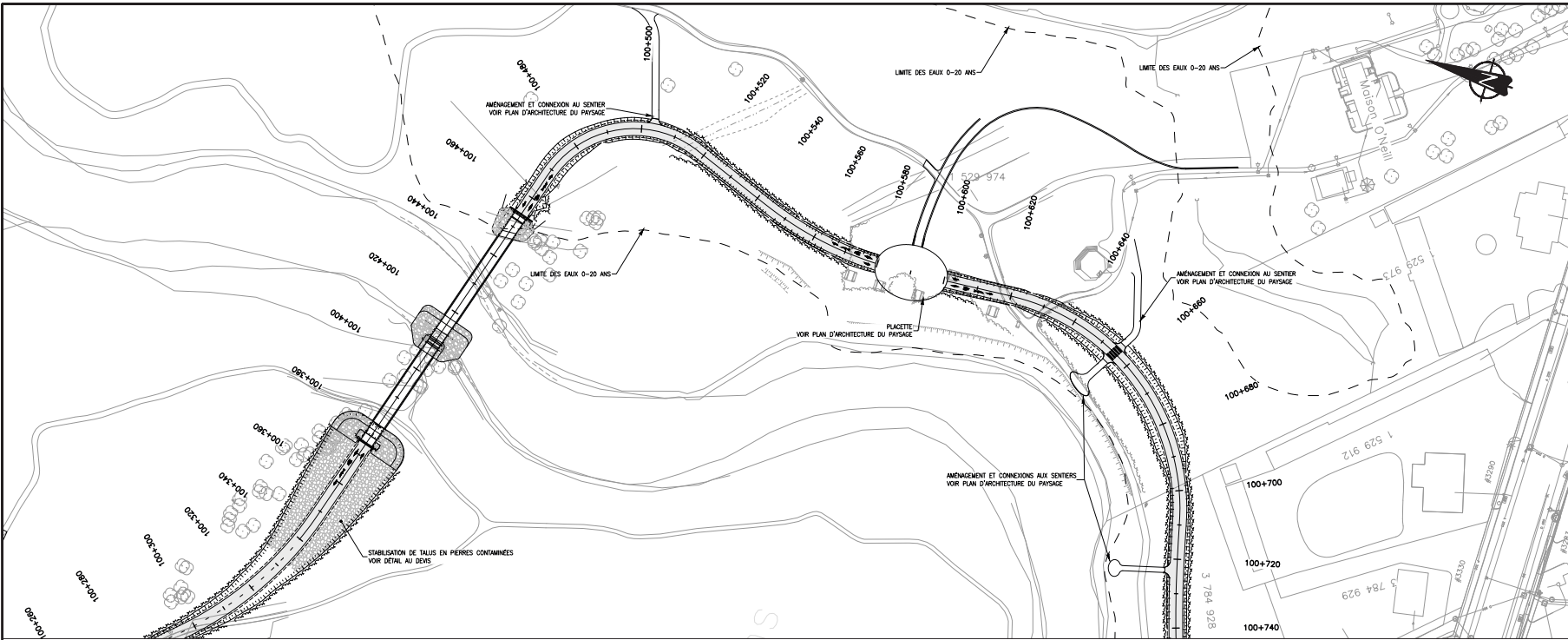
NATURE DU PLAN
**PLAN ET PROFIL
CH.: 100+044 À 100+340**

ÉMISSION - REVISIONS			
N°	OBJET	PAR	DATE
PA	PRÉLIMINAIRE (A03)	SMC	2018-10-19
PB	PRÉLIMINAIRE (A03) REV.01	SMC	2019-02-19
PC	PRÉLIMINAIRE (A03) REV.02	SMC	2019-04-17
PD	POUR DEMANDE DE DÉROGATION	SMC	2019-05-15

ÉCHELLE HO: 1/500
VERT. 1/50 DATE 2019-10-19

FICHER 817386-001-00-000-008.dwg APPEL D'OFFRE XXXXX

PROJET POA180555 6 9



ELEVATIONS	TERRAIN NATUREL	LIGNE D'OPÉRATION	DÉVERS
11.135	10.279	11.135	
11.635	10.480	11.635	
12.135	10.845	12.135	
12.600	10.992	12.600	
12.900	10.913	12.900	
13.119	10.886	13.119	
13.275	9.706	13.275	
13.350	9.729	13.350	
13.425	9.910	13.425	
13.500	8.123	13.500	
13.575	6.119	13.575	
13.650	9.005	13.650	
13.725	11.660	13.725	
13.790	13.375	13.790	
13.796	13.276	13.796	
13.737	13.279	13.737	
13.623	13.330	13.623	
13.502	13.219	13.502	
13.381	13.233	13.381	
13.268	13.127	13.268	
13.208	13.177	13.208	
13.208	13.178	13.208	
13.260	13.300	13.260	
13.320	13.289	13.320	
13.390	13.308	13.390	
13.435	13.398	13.435	
13.463	13.361	13.463	
13.420	13.679	13.420	
13.370	13.408	13.370	
13.305	13.317	13.305	
13.175	12.851	13.175	
13.110	12.532	13.110	
13.045	12.292	13.045	
12.989	12.550	12.989	
12.867	12.213	12.867	
12.882	12.502	12.882	
13.033	13.030	13.033	

VILLE DE QUÉBEC
l'impact d'Amérique

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PROJET
PASSERELLE ET PISTE CYCLO-PÉTONNE DANS LE PARC DES SAULES POA180555

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
responsable : MARC CÔTE, ing. / BÉATRICE BOUQUENEL, ing.
environnement : MARIE-ÈVE HUBERT

STRUCTURE
SNC-LAVALLIN
responsable : NICOLAS TARDIEU, ing. / PIERRE JOHARI, ing.
dessiné par : JONATHAN CÔTE, ing. / YVAN MELLETTE, ing.

GÉOTECHNIQUE
LABO S.M. INC.
responsable : JÉRÔME BRUNET, ing.

CONTRÔLE
SNC-LAVALLIN
responsable : LAURENT DUMONT-GARON, ing. / MARIE-ÈVE HUBERT, ing.
dessiné par : JULIE HÉVEY, ing. / JEAN-MICHEL SAMSON, ing.

ARCHITECTURE DE PAYSAGE
SERVICE DE LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT
responsable : ANGELE SERGIAN
dessiné par : ÉLODIE HÉVEY

ARCHITECTURE DE PAYSAGE
DSD DESIGN
responsable : CLAUDE LACHANCE / CHANTAL BÉDARD
dessiné par : CATHERINE COULLAND

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

SNC-LAVALLIN
Sncm SNC-LAVALLIN inc.
500, boulevard de la Grande Vallée, 300, Québec (Québec), Canada G1V 2E2
Téléphone (418) 871-3333, Télécopieur (418) 871-9200

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

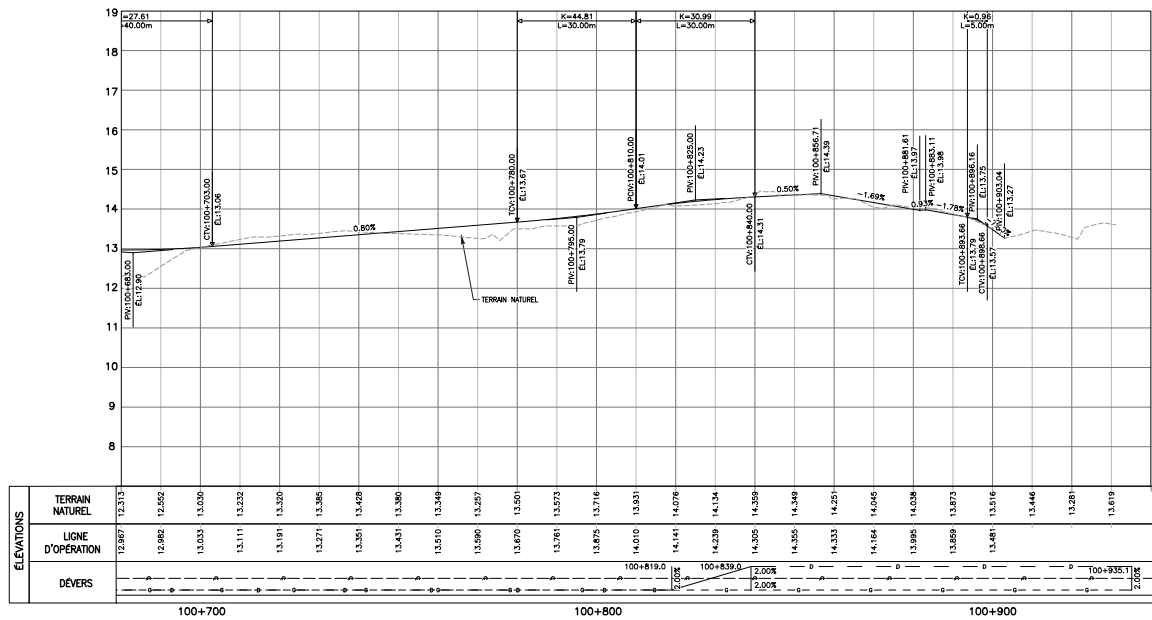
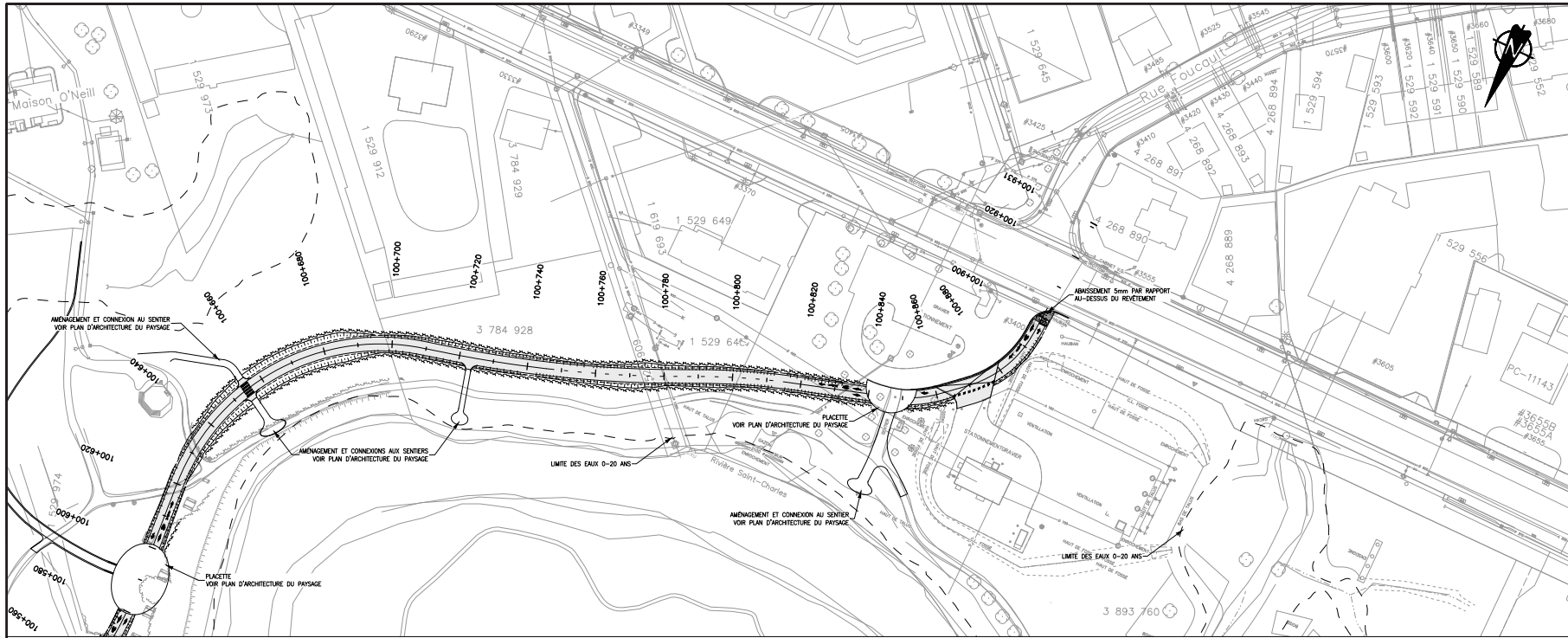
PLAN CLE

ZONE DE TRAVAUX

NATURE DU PLAN
PLAN ET PROFIL
CH.: 100+340 À 100+700

ÉMISSION - REVISIONS			
N°	OBJET	PAR	DATE
PA	PRÉLIMINAIRE (40%)	SMC	2018-10-19
PS	PRÉLIMINAIRE (40%) REV.01	SMC	2019-02-19
PC	PRÉLIMINAIRE (40%) REV.02	SMC	2019-04-17
PD	POUR DEMANDE DE DÉGRADATION	SMC	2019-05-15

ÉCHELLE HOR. 1:500 VERT. 1:50 DATE 2018-10-19
FICHER 817396-001-00-000-008.dwg APPEL D'OFFRE XXXXX
PROJET POA180555 7 9





ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PROJET
PASSERELLE ET PISTE CYCLO-PÉTONNIÈRE DANS LE PARC DES SAULES POA180555

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNÉRIERIE
responsable : MARC CÔTE, ing. / BÉATRICE BOUQUENEL, ing.
environnement : MARIE-FRÉDÉRIQUE

STRUCTURE
SNC-LAVALLIN
responsable : NICOLAS TARDIEU, ing. / PIERRE JOHARI, ing.
dessiné par : JONATHAN CYR, ing. / YVAN MELLETTE, ing.

GÉOMÉTRIQUE
LABO SLM INC.
responsable : JANE MOUTRI, ing.

SNC-LAVALLIN
responsable : LAURENT DUMONT-SAMSON, ing. / MARIE-ÉLÈNE
dessiné par : JULIE HÉVEY, ing. / JEAN-MICHEL SAMSON, ing.

ARCHITECTURE DE PAYSAGE
SERVICE DE LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT
responsable : ANNE-ÉLÈNE GÉRARD
dessiné par : ÉLODIE HÉVEY

ARCHITECTURE DE PAYSAGE
3D0 DESIGN
responsable : CLAUDE LACHANCE / CHANTAL BÉDARD
dessiné par : CATHERINE COUILLAND

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION



© 2018 SNC-LAVALLIN Inc.
500, rue des Greniers, bur. 300, Québec (Québec), Canada G1R 2E2
Téléphone (418) 821-8282, Télécopieur (418) 821-9200

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.



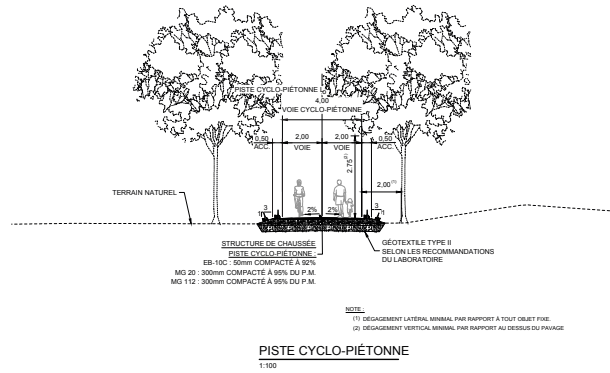
PLAN CLE
ZONE DE TRAVAUX



NATURE DU PLAN
PLAN ET PROFIL
CH.: 100+700 À 100+905

ÉMISSION - REVISIONS			
N°	OBJET	PAR	DATE
PA	PRÉLIMINAIRE (A01)	MEP	2018-10-19
PB	PRÉLIMINAIRE (A02) REV.01	MEP	2019-02-19
PC	PRÉLIMINAIRE (A03) REV.02	MEP	2019-04-17
PD	POUR DEMANDE DE DÉGRADATION	MEP	2019-05-15

ÉCHELLE	HOR. 1:500	DATE	2018-10-19
	VERT. 1:50		
FICHER	817386-001-00-004-008.dwg	APPEL D'OFFRE	XXXXXX
PROJET	POA180555		8



NOTE:
 (1) DÉGAGEMENT LATÉRAL MINIMAL PAR RAPPORT À TOUT OBJET FIXE.
 (2) DÉGAGEMENT VERTICAL MINIMAL PAR RAPPORT AU DESSUS DU PAVAGE.

PISTE CYCLO-PIÉTONNE
 1:100

PISTE CYCLO-PIÉTONNE		Caractéristiques	
Identification	Chaînage	Coordonnées	
①	DR= 100+000,00	X= 242771,236 Y= 5186112,770	G= 147° 37' 12" R= 300,00 Tg= 20,44
	TC= 100+028,54	X= 242786,520 Y= 5186088,568	G= 147° 37' 12" Lc= 40,86 Tg= 7° 48' 12" G= 150° 25' 24"
②	PI= 100+049,00	X= 242805,987 Y= 5186052,782	G= 150° 25' 24" R= 99,99 Tg= 8,47
	CT= 100+069,40	X= 242806,071 Y= 5186052,598	G= 150° 25' 24" Lc= 16,90 Tg= 9° 41' 4" G= 145° 44' 20"
③	TC= 100+078,07	X= 242809,594 Y= 5186044,895	G= 145° 44' 20" R= 34,99 Tg= 11,60
	PI= 100+086,50	X= 242814,363 Y= 5186037,894	G= 145° 44' 20" Lc= 22,22 Tg= 11,60 G= 182° 7' 1"
④	TC= 100+176,83	X= 242865,217 Y= 5185983,236	G= 182° 7' 1" R= 34,99 Tg= 11,60
	PI= 100+186,33	X= 242871,254 Y= 5185942,245	G= 182° 7' 1" Lc= 22,22 Tg= 11,60 G= 117° 1' 14"
⑤	CT= 100+199,05	X= 242871,263 Y= 5185942,217	G= 117° 1' 14" R= 34,99 Tg= 7,99
	TC= 100+199,05	X= 242871,263 Y= 5185942,217	G= 182° 7' 1" Lc= 39,74 Tg= 65° 2' 47" G= 117° 1' 14"
⑥	PI= 100+221,40	X= 242870,439 Y= 5185933,234	G= 65° 2' 47" Lc= 39,74 Tg= 117° 1' 14"
	CT= 100+238,82	X= 242890,328 Y= 5185909,763	G= 117° 1' 14" R= 34,99 Tg= 7,99
⑦	TC= 100+238,83	X= 242890,337 Y= 5185909,758	G= 117° 1' 14" Lc= 13,99 Tg= 22° 50' 11"
	PI= 100+245,92	X= 242901,218 Y= 5185901,109	G= 139° 56' 25" R= 242901,223 R= 50,98 Tg= 8,27
⑧	CT= 100+252,82	X= 242901,223 Y= 5185901,104	G= 139° 56' 25" Lc= 16,42 Tg= 18° 48' 36"
	TC= 100+269,25	X= 242913,473 Y= 5185890,252	G= 123° 7' 46" R= 99,99 Tg= 12,60
⑨	TC= 100+269,26	X= 242913,478 Y= 5185890,249	G= 123° 7' 46" Lc= 25,06 Tg= 14° 21' 36"
	PI= 100+281,86	X= 242924,025 Y= 5185883,540	G= 137° 29' 23" R= 99,99 Tg= 27,93
⑩	CT= 100+294,32	X= 242932,536 Y= 5185874,081	G= 137° 29' 23" Lc= 27,93 Tg= 137° 29' 23"
	TC= 100+294,32	X= 242932,540 Y= 5185874,077	G= 137° 29' 23" Lc= 54,47 Tg= 11° 12' 11"
⑪	PI= 100+322,25	X= 242931,411 Y= 5185863,690	G= 108° 16' 46" R= 242937,319 R= 5185845,661
	CT= 100+348,79	X= 242937,319 Y= 5185845,661	G= 108° 16' 46" R= 29,99 Tg= 32,35
⑫	TC= 100+468,51	X= 243093,141 Y= 5185812,100	G= 207° 36' 50" R= 100,00 Tg= 22,40
	PI= 100+500,86	X= 243124,194 Y= 5185803,032	G= 207° 36' 50" Lc= 49,38 Tg= 84° 30' 4"
⑬	CT= 100+517,89	X= 243112,804 Y= 5185772,754	G= 207° 36' 50" R= 200,00 Tg= 22,40
	TC= 100+543,14	X= 243103,914 Y= 5185749,122	G= 207° 36' 50" Lc= 44,08 Tg= 20° 16' 14"
⑭	PI= 100+565,54	X= 243098,027 Y= 5185728,150	G= 179° 21' 40" R= 179° 21' 40" Lc= 179° 21' 40"
	CT= 100+587,22	X= 24307,839 Y= 5185705,826	G= 179° 21' 40" R= 62,50 Tg= 53,65
⑮	TC= 100+620,16	X= 243100,503 Y= 5185672,988	G= 179° 21' 40" Lc= 89,29 Tg= 82° 53' 48"
	PI= 100+673,81	X= 243104,842 Y= 5185619,512	G= 250° 49' 4" R= 243055,841 R= 5185606,306
⑯	CT= 100+709,28	X= 243055,841 Y= 5185606,306	G= 250° 49' 4" R= 350,00 Tg= 35,15
	TC= 100+715,45	X= 243046,837 Y= 5185604,781	G= 250° 49' 4" Lc= 70,07 Tg= 11° 28' 18"
⑰	PI= 100+750,60	X= 243012,765 Y= 5185590,129	G= 244° 16' 48" R= 242977,163 R= 5185578,979
	CT= 100+785,52	X= 242981,094 Y= 5185580,673	G= 244° 16' 48" Lc= 14,14 Tg= 244° 16' 48"
⑱	TC= 100+789,89	X= 242977,163 Y= 5185578,979	G= 244° 16' 48" Lc= 28,24 Tg= 8° 5' 26"
	PI= 100+804,03	X= 242964,420 Y= 5185572,841	G= 252° 22' 14" R= 242950,940 R= 5185568,568
⑲	CT= 100+816,13	X= 242950,940 Y= 5185568,568	G= 252° 22' 14" R= 37,00 Tg= 7,92
	TC= 100+846,06	X= 242924,318 Y= 5185560,098	G= 252° 22' 14" Lc= 15,61 Tg= 49° 2' 34"
⑳	PI= 100+853,98	X= 242916,768 Y= 5185557,698	G= 228° 12' 0" R= 242910,862 R= 5185542,618
	CT= 100+861,67	X= 242910,862 Y= 5185542,618	G= 228° 12' 0" R= 32,00 Tg= 13,27
㉑	TC= 100+869,48	X= 242905,040 Y= 5185547,213	G= 228° 12' 0" Lc= 25,16 Tg= 183° 9' 33"
	PI= 100+882,75	X= 242895,149 Y= 5185538,369	G= 183° 9' 33" R= 242894,418 R= 5185520,121
㉒	CT= 100+894,64	X= 242894,418 Y= 5185520,121	G= 183° 9' 33" R= 242892,410 R= 5185488,745
	FR= 100+931,07	X= 242892,410 Y= 5185488,745	

Facteur combiné moyen: 1,000000

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PROJET
PASSERELLE ET PISTE CYCLO-PIÉTONNE DANS LE PARC DES SAULES POA180555

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
 responsable : MARCO GOTTI, Ing. / BILLARME BOUVEREAU, Ing.
 accompagnement : MARIELEA HÉROLD

STRUCTURE
SNC-LAVALIN
 responsable : NICOLAS TUNNEY, Ing. / PIERRE JOHARI, Ing.
 assisté par : JONATHAN CYR, Ing. / YVAN MLETTE, Ing.

GÉOTECHNIQUE
LABO SIA INC.
 responsable : GIANNE MINOUI, Ing.

CIVIL
SNC-LAVALIN
 responsable : LAURENT DUMONT-SARROU, Ing. P. / MARIE-ÉTIENNE, Ing.

ARCHITECTURE DE PAYSAGE
SERIE ET LA RÉPARTITION DE L'ÉLABORATION ET DE L'ÉLABORATION
 responsable : ANNE-ÉRIENNE / MARIELEA HÉROLD
 assisté par : MARIELEA HÉROLD

ARCHITECTURE DE PAYSAGE
DDO DESIGN
 responsable : CLAUDE LACHANCE / CHANTAL MÉNARD
 assisté par : CATHERINE COULLAND

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

SNC-LAVALIN
Groupement SNC-LAVALIN Inc.
 500, rue de la Couronne, 300, Québec (Québec), Canada G5K 5E2
 Téléphone (418) 521-2000, Télécopieur (418) 521-9000

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

PLAN C2E

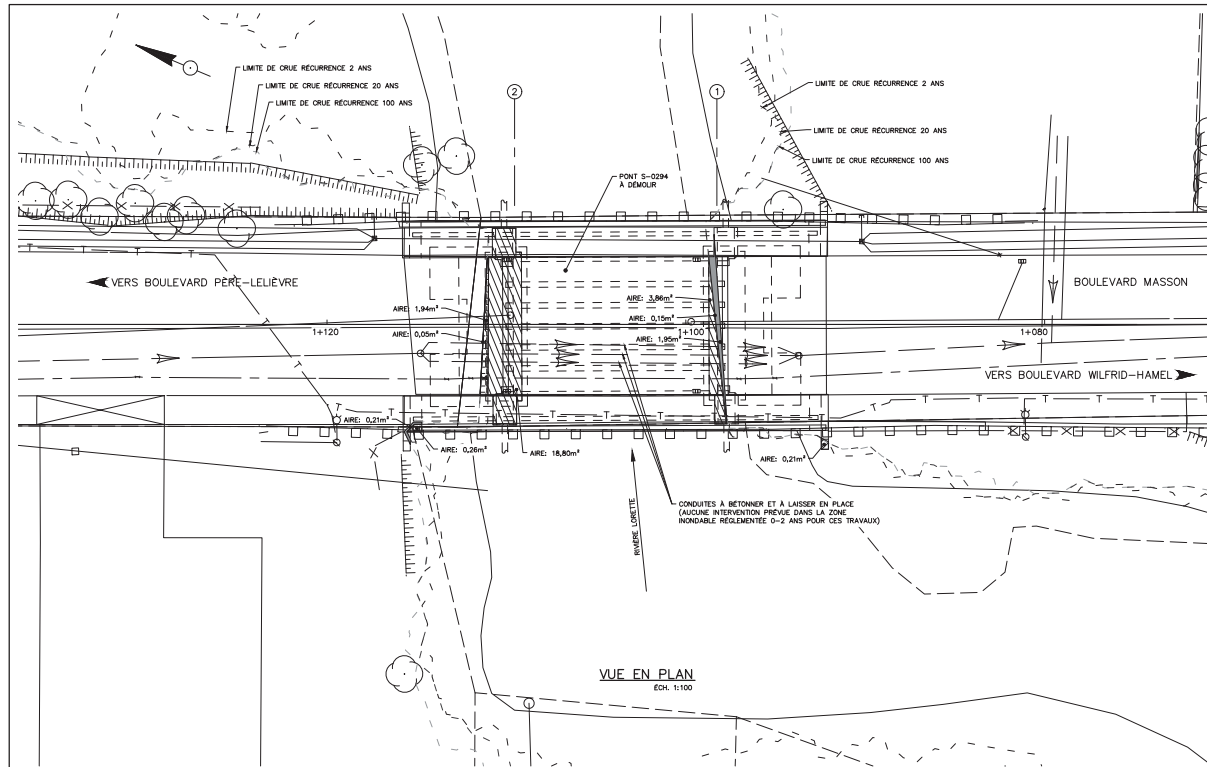
NATURE DU PLAN
SECTION TYPIQUE ET TABLEAU DE GÉOMÉTRIE

ÉMISSION - REVISIONS			
N°	OBJET	PAR	DATE
PA	PRÉLIMINAIRE (403)	PAW	2008-10-19
PI	PRÉLIMINAIRE (403) REV.01	PAW	2008-02-19
PC	PRÉLIMINAIRE (403) REV.02	PAW	2008-04-17
PD	POUR DEMANDE DE DÉROGATION	PAW	2008-02-15

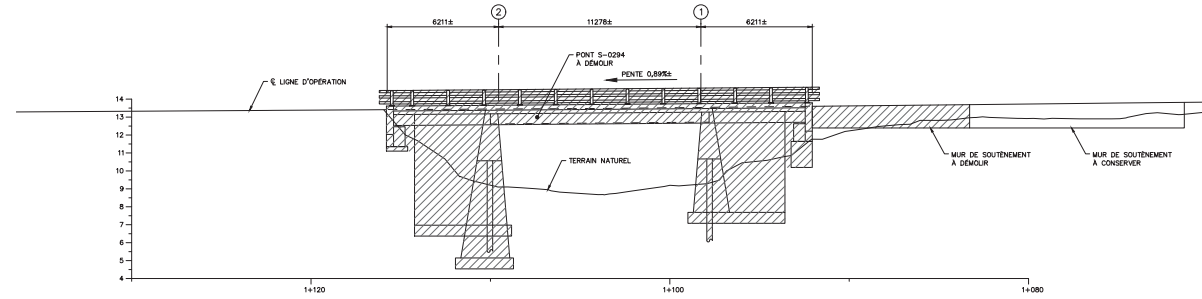
ÉCHELLE HOR. 1: INDUITE DATE 2008-10-19
 VERT. 1: INDUITE

FICHE 81738-001-00-001.dwg **APPR. DIFFUSE** XXXXX

PROJET POA180555 9 / 9



VUE EN PLAN
ECH. 1:100



VUE EN ÉLEVATION
ECH. 1:100

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- EMPÊCHEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÊCHEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- EMPÊCHEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 2 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE

RÉCURRENCE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m ²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m ²)
0-2 ANS	23,87	0,00
2-20 ANS	2,35	0,00
20-100 ANS	2,21	0,00

- NOTES**
- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
 - LES CHANGÈS, LES COORDONNÈES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
 - LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICUÈES SUR CHAQUE DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÈES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
 - L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUTS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

- LÉGENDE :**
- EXISTANT VU
 - EXISTANT CACHÈ



ÉLEVATION AMONT

VILLE DE QUÉBEC

ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

PROJET
PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÈNIERIE
responsable : MARC CÔTÈ

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMOBILES
responsable : -

OUVRAGES D'ART
CIMA
responsable : CAROLLE GELINAS
assisté par : SÉBASTIEN OUELLET

OUVRAGES D'ART
CIMA
responsable : FRANÇOIS PARADIS
assisté par : MARIE-ÈVE BONNER

ÉLECTRICITÉ
CONSULTANT
responsable : -
assisté par : -

APPRENTISSAGE
SERVICE DE L'INGÈNIERIE
responsable : -
assisté par : -

GÉOMÈTRE
MESUREMENT DU TERRITOIRE, DIVISION DU TRANSPORT
responsable : -
assisté par : -

GÉOTECHNIQUE
CONSULTANT
responsable : -
assisté par : -

CIMA
CONSTRUCTION
1000, BOULEVARD MASSON
QUÉBEC (Q.C.) H2M 1S8
TÉLÉPHONE : 514 399-1111
FAX : 514 399-1112
WWW.CIMA-QUEBEC.COM

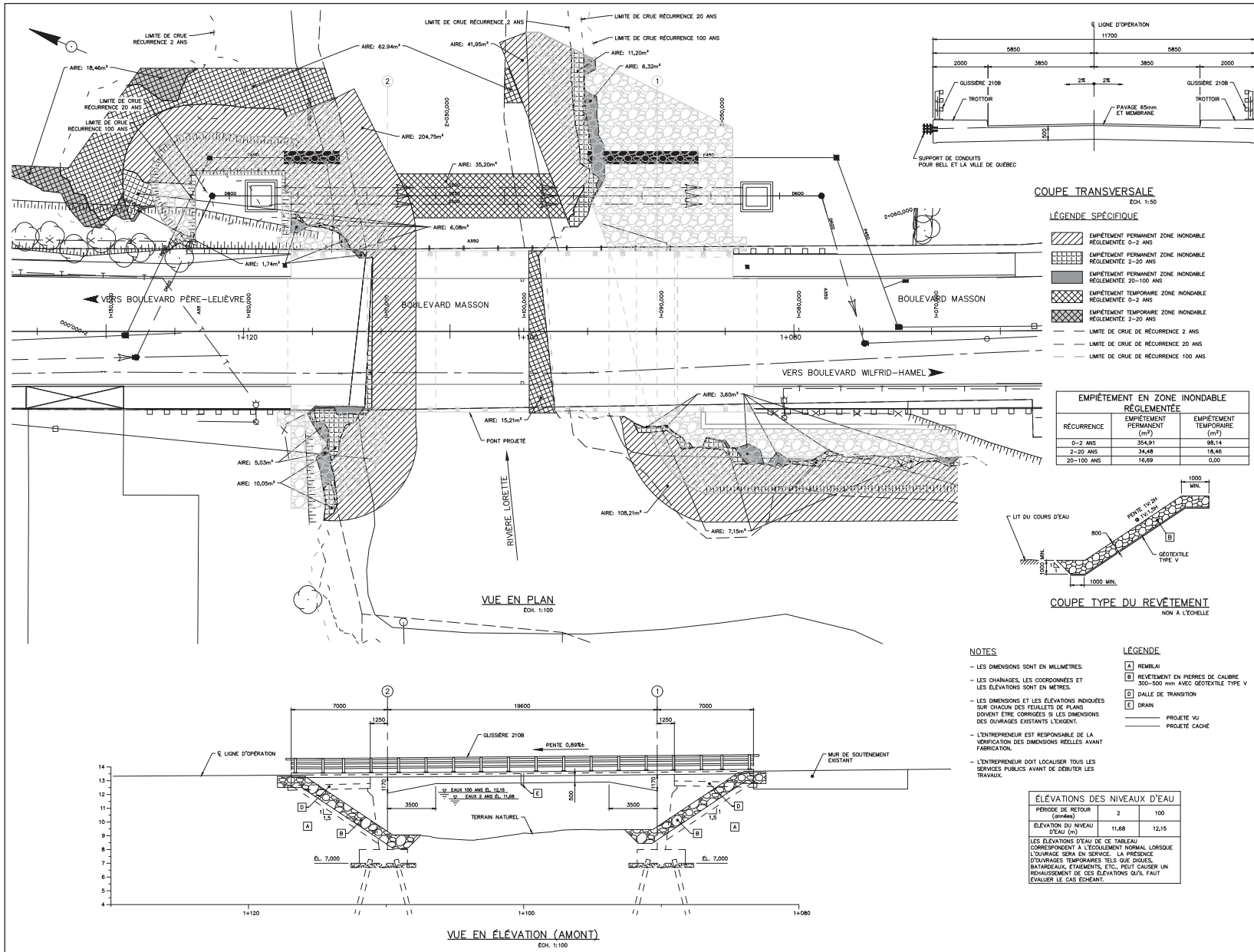
L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER
LES UTILITÉS PUBLICS AVANT
LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NATURE DU PLAN
OUVRAGES D'ART S0294
EMPIÈTEMENTS EXISTANTS
ZONES INONDABLES

ÉMISSION - REVISIONS			
N°	OBJET	FAIT	DATE
01	POUR DÉGAGEMENT	<input checked="" type="checkbox"/>	2008-09-09

CARNET DE RELEVÈ
No. _____ DATE 2008-04-10

ÉCHELLE INDICUÈE PLAN POA160986 1p 2p



VILLE DE QUÉBEC

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PROJET
PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
responsable : MARCO COSTE

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMOBILES
responsable : ...

CONTRÔLES D'ART
CMMA
responsable : CAROLLE GÉLINAS
délégué par : SEMESTER OUELLET

CONTRÔLES D'ART
CMMA
responsable : FRANÇOIS PARADIS
délégué par : MARICA LEE BOWEN

ELECTRICITÉ
CONSULTANT
responsable : ...
délégué par : ...

APRÊTAGE
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
responsable : ...
délégué par : ...

GÉOMÈTRE
ADJONCTEUR DU TERRAIN, DIVISION DU TRANSPORT
responsable : ...
délégué par : ...

GÉOTECHNIQUE
CONSULTANT
responsable : ...
délégué par : ...

CMMA

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLICS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NATURE DU PLAN
OUVRAGES D'ART S0294
EMPIÈTEMENTS PROJÉTÉS
ZONES INONDABLES

ÉMISSION - RÉVISIONS

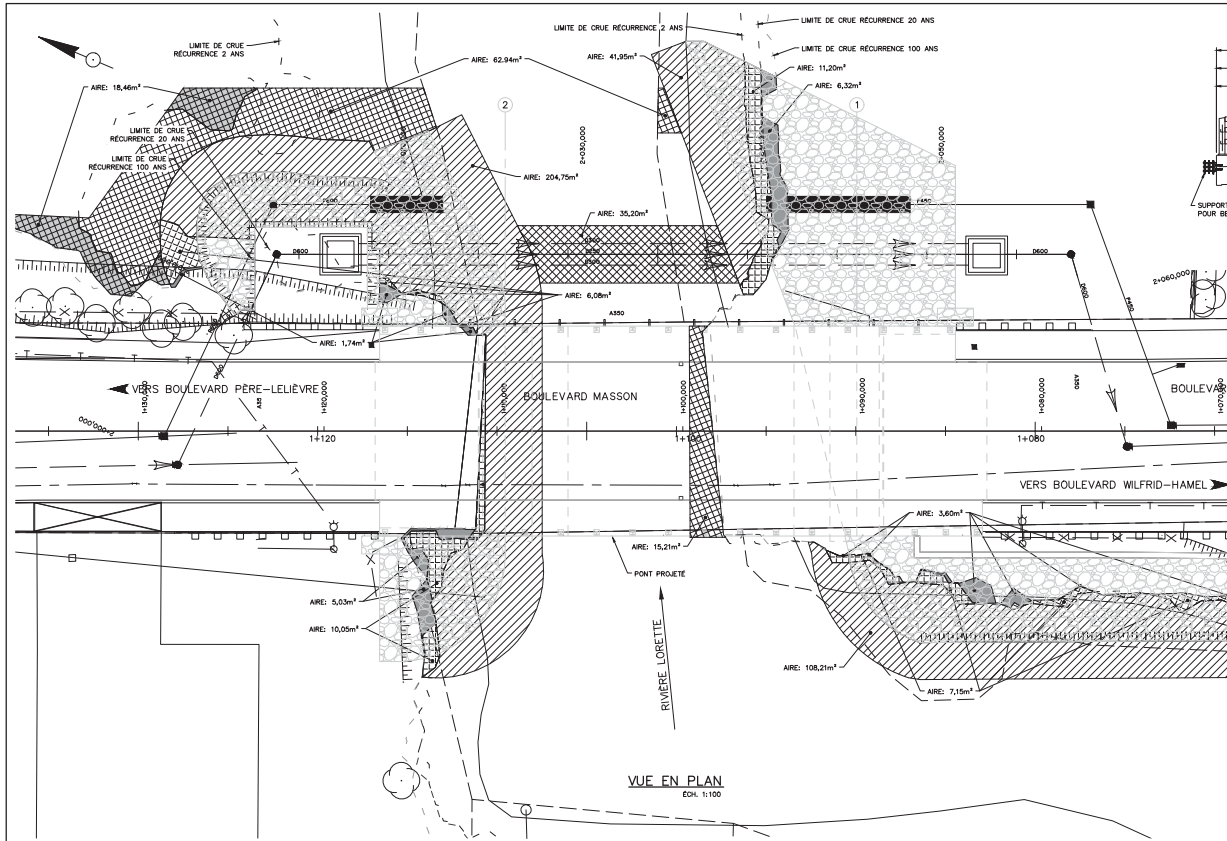
N°	OBJET	FAIT	DATE
01	POUR DÉTERMINATION		2008-09-09

CARNET DE RELÈVE
ÉCHELLE INDICUËE DATE 2008-04-10
FONDEUR PLAN POA160986 2p

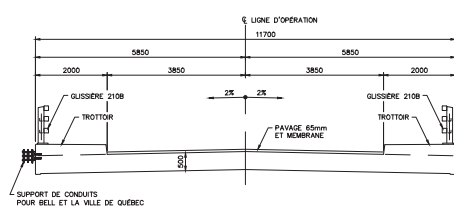
CHANGÈS - PONT DE L'ACCUEIL - CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

BOULVARD MASSON - OUVRAGES D'ART

CORNÉLIS D'ART - PONT DE L'ACCUEIL - CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT



VUE EN PLAN
ECH. 1:100



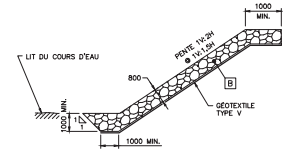
COUPE TRANSVERSALE
ECH. 1:50

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 2 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE

RÉCURRENCE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m²)
0-2 ANS	354,91	98,14
2-20 ANS	34,48	18,48
20-100 ANS	16,69	0,00



COUPE TYPE DU REVÊTEMENT
NON À L'ÉCHELLE

NOTES

- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES CHANGÈS, LES COORDONNÉES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
- LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICÉES SUR CHACUN DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

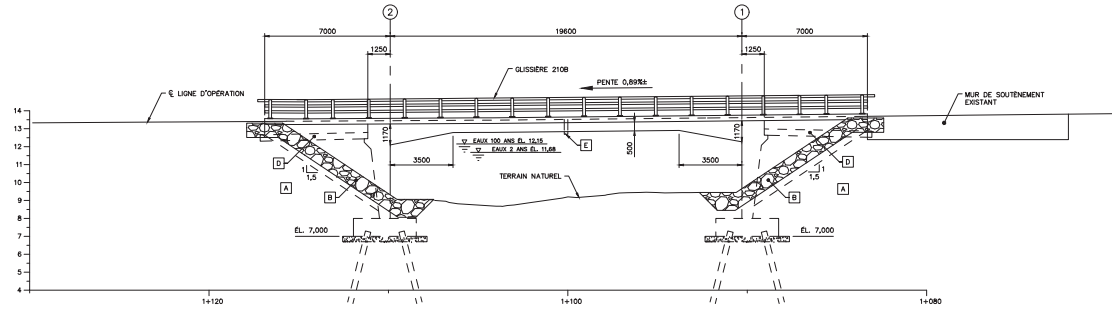
LÉGENDE

- REMBLAI
- REVÊTEMENT EN PIERRES DE CALIBRE 300-500 mm AVEC GÉOTEXTILE TYPE V
- DALLE DE TRANSITION
- DRAIN
- PROJETÉ VU
- PROJETÉ CACHE

ÉLEVATIONS DES NIVEAUX D'EAU

PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLEVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLEVATIONS D'EAU DE CE TABLEAU CORRESPONDENT À L'ÉCOULEMENT NORMAL LORSQUE L'OUVRAGE SONT EN SERVICE. LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE RIGIDES, BARRICADES, ÉTAMPEMENTS, ETC. PEUT CAUSER UN REHAUSSEMENT DE CES ÉLEVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.



VUE EN ÉLEVATION (AMONT)
ECH. 1:100



ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

PROJET
PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : MARCO COSTE

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMOBILES
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

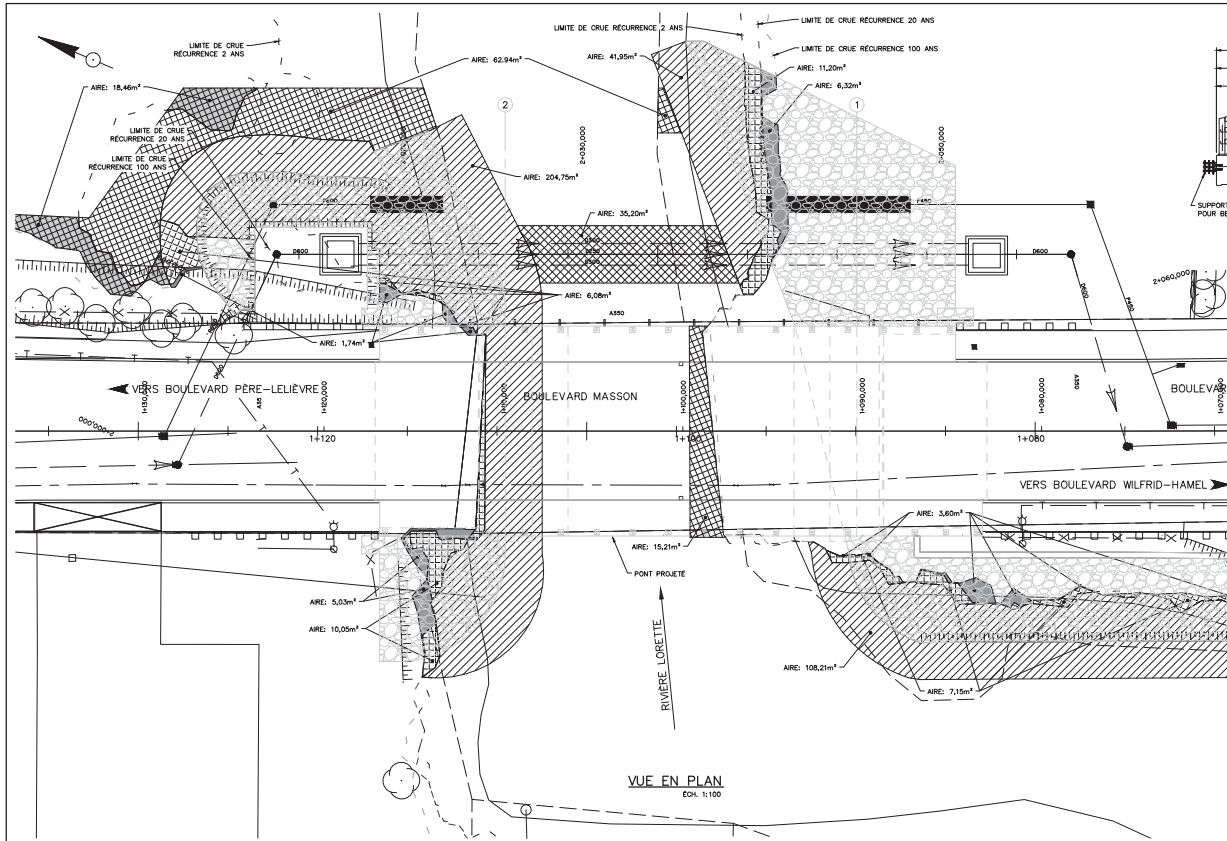
PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

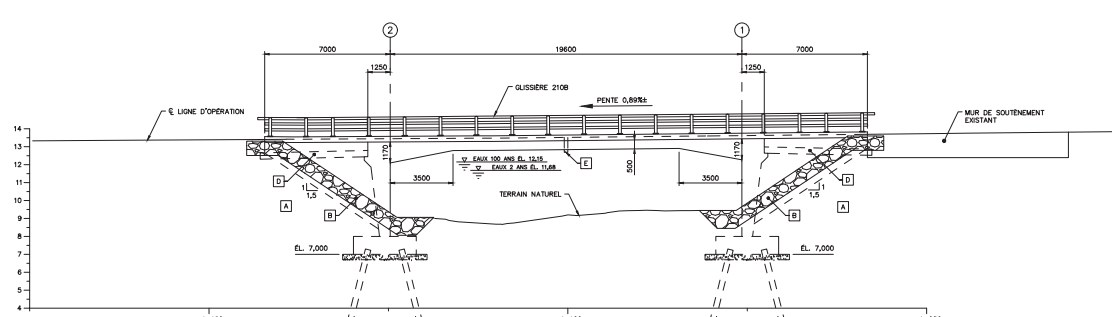
PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...

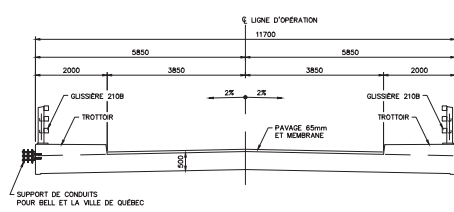
PROJETANT
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...



VUE EN PLAN
ECH. 1:100



VUE EN ÉLEVATION (AMONT)
ECH. 1:100



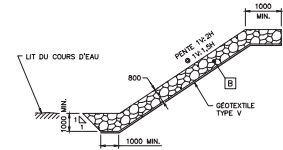
COUPE TRANSVERSALE
ECH. 1:50

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 2 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE

RÉCURRENCE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m²)
0-2 ANS	354,91	98,14
2-20 ANS	34,48	18,48
20-100 ANS	16,69	0,00



COUPE TYPE DU REVÊTEMENT
NON À L'ÉCHELLE

NOTES

- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES CHANGÈS, LES COORDONNÉES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
- LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICÉES SUR CHAQUE DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

LÉGENDE

- REMBLAI
- REVÊTEMENT EN PIERRES DE CALIBRE 300-500 mm AVEC GÉOTEXTILE TYPE V
- DALLE DE TRANSITION
- DRAIN
- PROJETÉ VU
- PROJETÉ CACHÉ

ÉLEVATIONS DES NIVEAUX D'EAU

PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLEVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLEVATIONS D'EAU DE CE TABLEAU CORRESPONDENT À L'ÉCOULEMENT NORMAL LORSQUE L'OUVRAGE SONT EN SERVICE. LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE RIGUES, BARRICADES, ÉTAMPEMENTS, ETC. PEUT CAUSER UN HAUSSEMENT DE CES ÉLEVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
responsable : MARCO COSTE

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMOBILES
responsable : ...

CONTRÔLES D'ART
CMAA
responsable : FRANÇOIS PARADIS
Aide par : MARICA LEE BOWEN

ELECTRICITÉ
CONSULTANT
responsable : ...
Aide par : ...

APPRENTISSAGE
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
responsable : ...
Aide par : ...

GÉOMÈTRE
ADJONCTÉ DU TERRAIN, DIVISION DU TRANSPORT
responsable : ...
Aide par : ...

GÉOTECHNIQUE
CONSULTANT
responsable : ...
Aide par : ...

CMAA

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NATURE DU PLAN

OUVRAGES D'ART S0294
EMPIÈTEMENTS PROJÉTÉS
ZONES INONDABLES

ÉMISSION - REVISIONS			
no	CHGT	FAIT	DATE
01	POUR DÉROGATION		2008-09-09

CARNET DE RELEVÉ

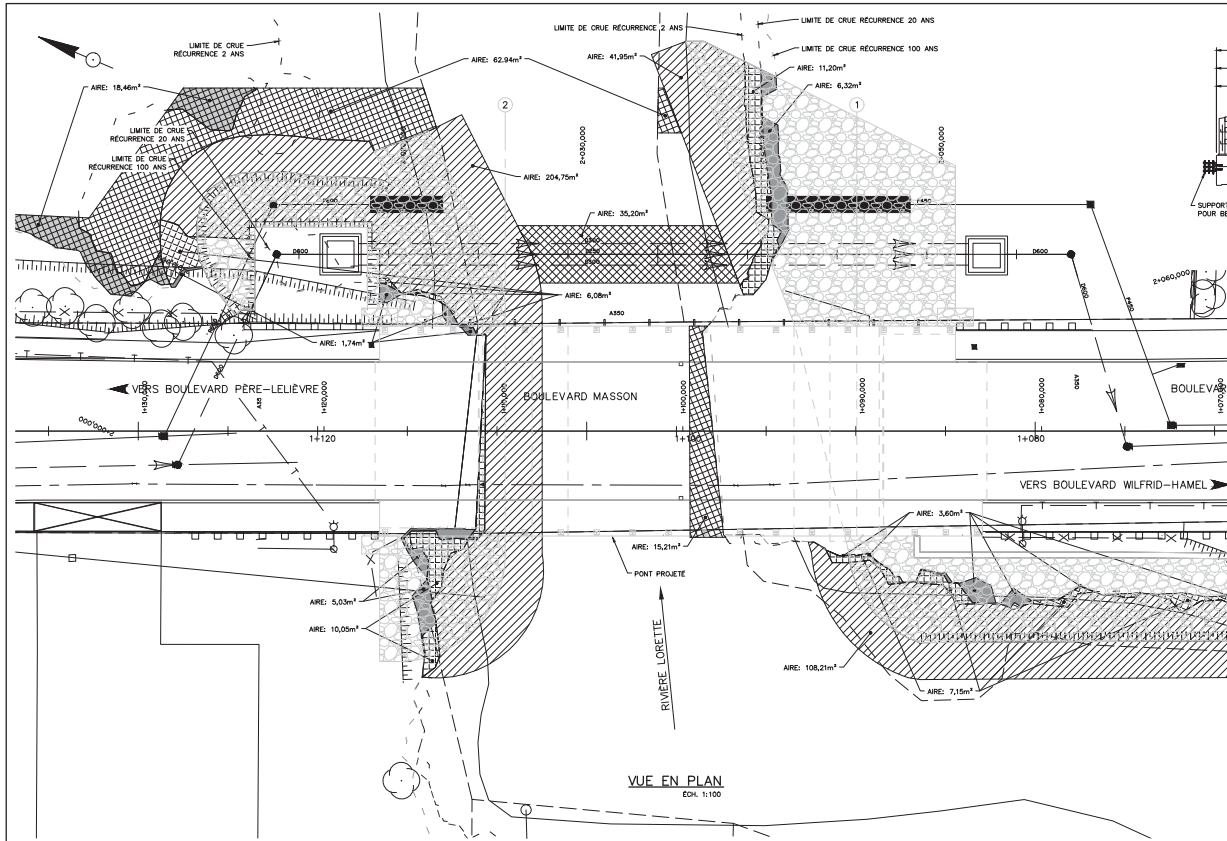
ÉCHELLE: INDICÉE DATE: 2008-04-03

FONDEUR: PLAN: POA160986 2p

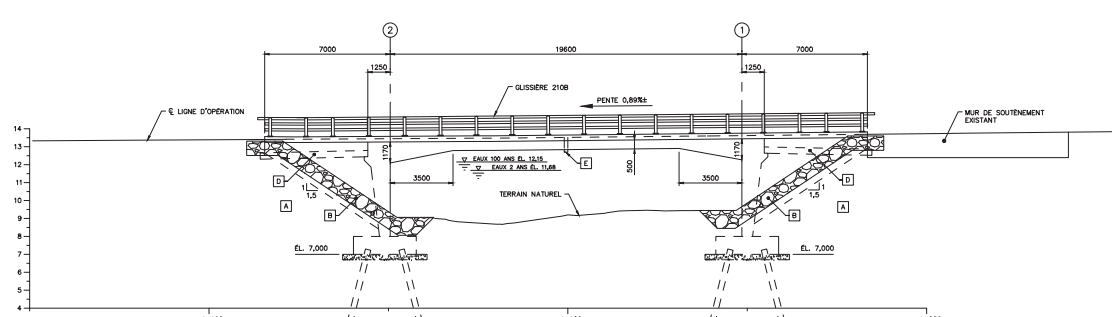
CHANGÈS - PONT DE L'ACCUEIL - CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

BOULVARD MASSON - OUVRAGES D'ART

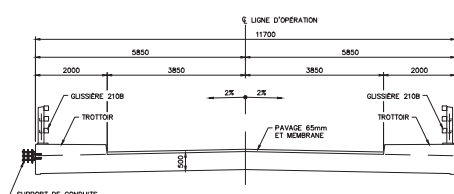
CHANGÈS - PONT DE L'ACCUEIL - CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT



VUE EN PLAN
ECH. 1:100



VUE EN ÉLEVATION (AMONT)
ECH. 1:100



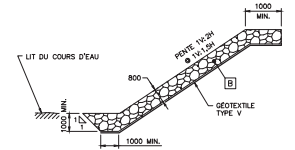
COUPE TRANSVERSALE
ECH. 1:50

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 2 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 10 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE

RÉCURRENCE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m²)
0-2 ANS	354,91	98,14
2-20 ANS	34,48	18,48
20-100 ANS	16,69	0,00



COUPE TYPE DU REVÊTEMENT
NON A L'ÉCHELLE

NOTES

- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES CHANGÈS, LES COORDONNÈES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
- LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICUÈES SUR CHACUN DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÈES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

LÉGENDE

- REMBLAI
- REVÊTEMENT EN PIERRES DE CALIBRE 300-500 mm AVEC GÉOTEXTILE TYPE V
- DALLE DE TRANSITION
- DRAIN
- PROJETÉ VU
- PROJETÉ CACHÉ

ÉLEVATIONS DES NIVEAUX D'EAU

PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLEVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLEVATIONS D'EAU DE CE TABLEAU CORRESPONDENT À L'ÉCOULEMENT NORMAL LORSQUE L'OUVRAGE SONT EN SERVICE. LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE RIGUES, BARRICADES, ÉTAMPEMENTS, ETC. PEUT CAUSER UN REHAUSSEMENT DE CES ÉLEVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PROJET
PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
responsable : MARCO COSTE

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMOBILES
responsable : ...

CONTRÔLES D'ART
CMMA
responsable : FRANÇOIS PARADIS
Aide par : MARICA LEE BOWEN

ELECTRICITÉ
CONSULTANT
responsable : ...
Aide par : ...

APRESTAGE
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
responsable : ...
Aide par : ...

GÉOMÈTRE
ARRONDISSEMENT DU TERRITOIRE, DIVISION DU TRANSPORT
responsable : ...
Aide par : ...

GÉOTECHNIQUE
CONSULTANT
responsable : ...
Aide par : ...

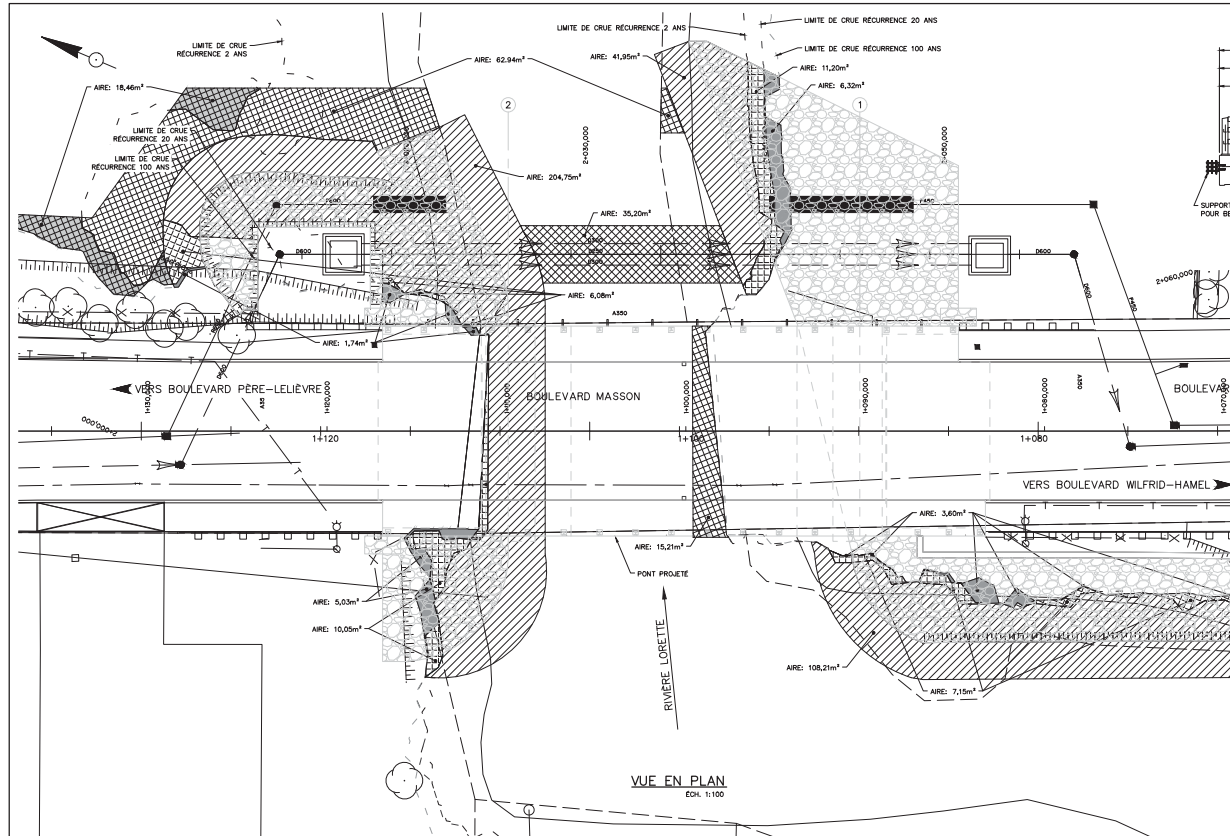
CMMA

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

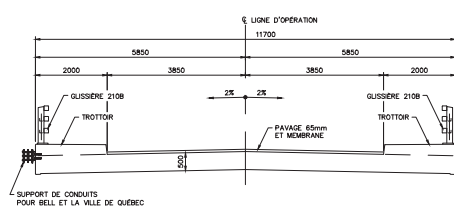
NATURE DU PLAN
OUVRAGES D'ART S0294
EMPIÈTEMENTS PROJÈTÈS
ZONES INONDABLES

ÉMISSION - RÉVISIONS			
no	CHÈT	FAIT	DATE
01	POUR DÉMARRER		2008-09-09

CARNET DE RELÈVE
no. ...
ÉCHELLE INDICUÈE DATE 2008-04-10
FOUNDER PLAN POA160986 2p



VUE EN PLAN
ECH. 1:100



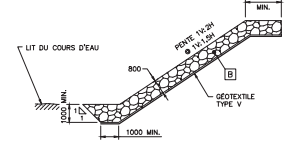
COUPE TRANSVERSALE
ECH. 1:50

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 2 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE

RÉCURRENCE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m²)
0-2 ANS	354,91	98,14
2-20 ANS	34,48	18,48
20-100 ANS	16,69	0,00



COUPE TYPE DU REVÊTEMENT
NON À L'ÉCHELLE

NOTES

- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES CHANGÈS, LES COORDONNÉES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
- LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICUËES SUR CHACUN DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

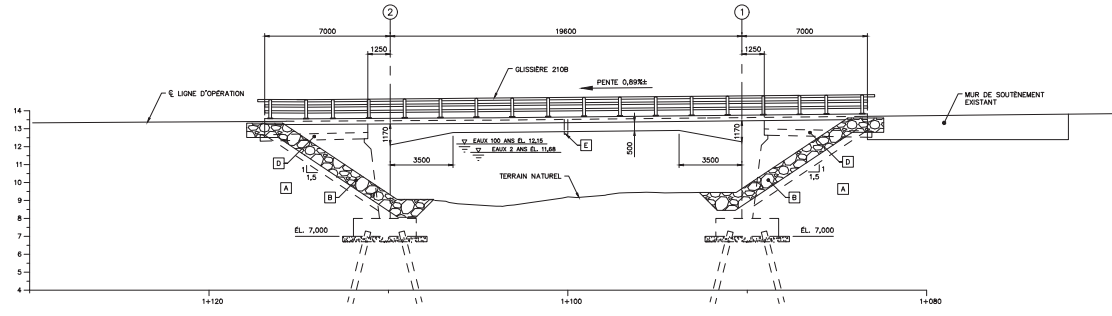
LÉGENDE

- REMBLAI
- REVÊTEMENT EN PIERRES DE CALIBRE 300-500 mm AVEC GÉOTEXTILE TYPE V
- DALLE DE TRANSITION
- DRAIN
- PROJETÉ VU
- PROJETÉ CACHÉ

ÉLEVATIONS DES NIVEAUX D'EAU

PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLEVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLEVATIONS D'EAU DE CE TABLEAU CORRESPONDENT À L'ÉCOULEMENT NORMAL LORSQUE L'OUVRAGE SONT EN SERVICE. LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE RIGUES, BARRICADES, ÉTAMPEMENTS, ETC. PEUT CAUSER UN HAUSSEMENT DE CES ÉLEVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.



VUE EN ÉLEVATION (AMONT)
ECH. 1:100

VILLE DE QUÉBEC

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PROJET: PONT DE L'ACCUEIL - CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET: SERVICE DE L'INGÉNIEUR RESPONSABLE: MARCO COSTE

GESTION DU PROJET: SERVICE DE LA GESTION DES IMMOBILES RESPONSABLE: ...

CONTRÔLES D'ART: MARCO PARADIS RESPONSABLE: MARCO LEE BOWEN

ELECTRICITÉ CONSULTANT: ...

ARRESTAGE SERVICE DE L'INGÉNIEUR RESPONSABLE: ...

GÉOMÈTRE ADJUDICATAIRE DU TERRITOIRE, DIVISION DU TRANSPORT RESPONSABLE: ...

GÉOTECHNIQUE CONSULTANT: ...

CIMA

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NATURE DU PLAN: OUVRAGES D'ART S0294 EMPÎTEMENTS PROJÉTÉS ZONES INONDABLES

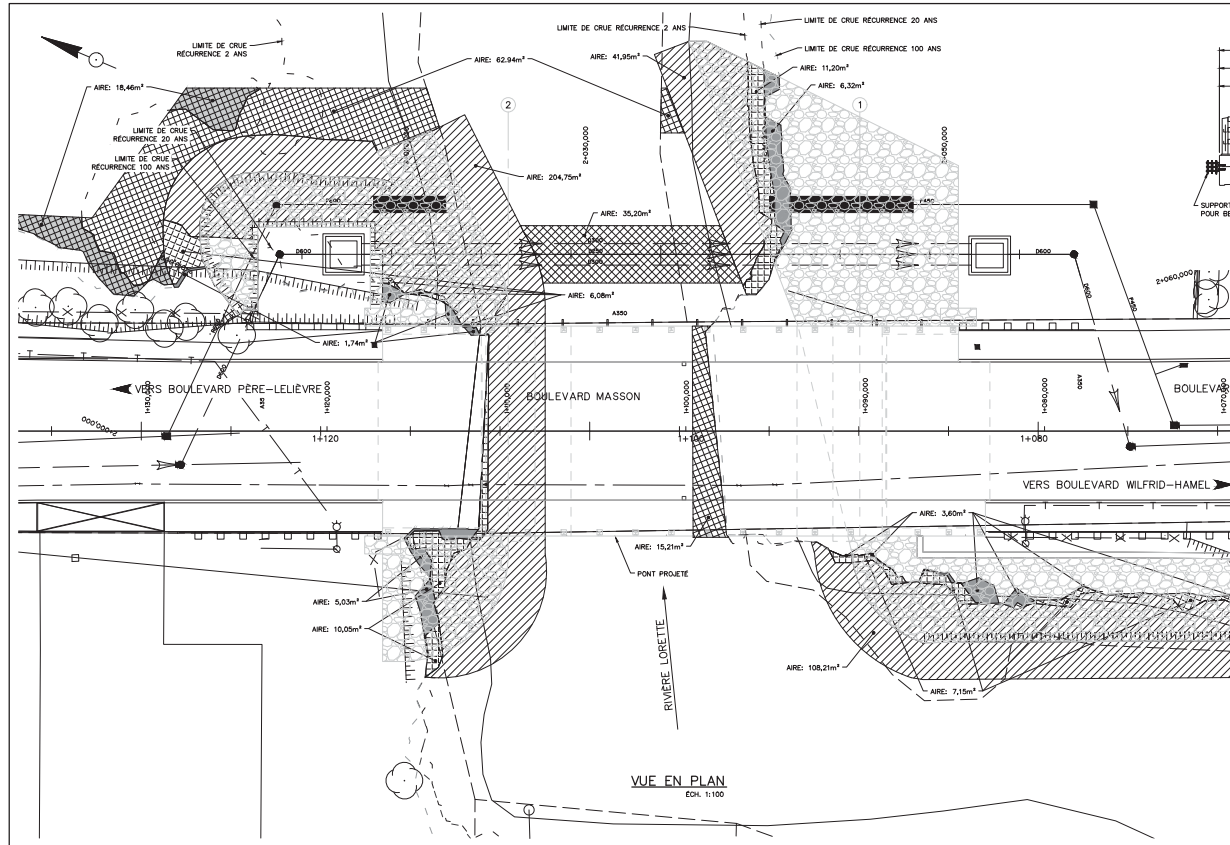
ÉMISSION - REVISIONS

NO	CHANGÈS	FAIT	DATE
01	POUR DÉROGATION		2008-09-09

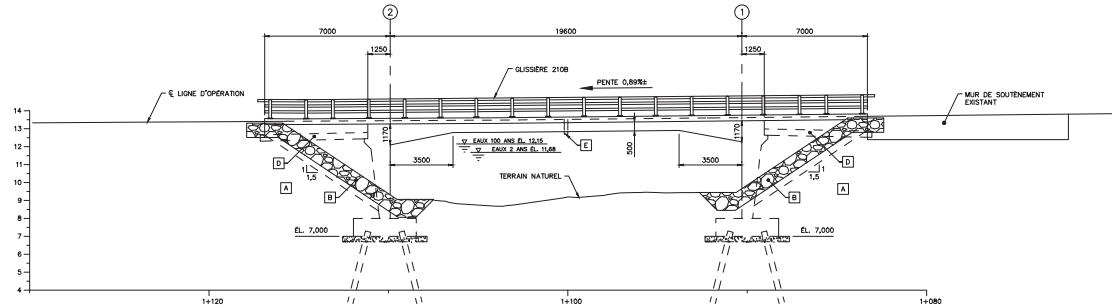
CARNET DE RELÈVE

ÉCHELLE: INDICUËE DATE: 2008-04-10

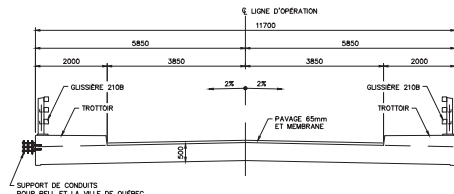
FONDEUR: PLAN: POA160986 2p



VUE EN PLAN
ECH. 1:100



VUE EN ÉLEVATION (AMONT)
ECH. 1:100

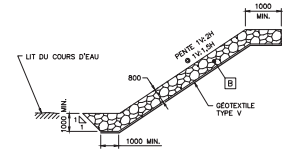


COUPE TRANSVERSALE
ECH. 1:50

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 2 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE		
RÉCURRENCE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m²)
0-2 ANS	354,91	98,14
2-20 ANS	34,48	18,48
20-100 ANS	16,69	0,00



COUPE TYPE DU REVÊTEMENT
NON À L'ÉCHELLE

NOTES

- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES CHANGÈS, LES COORDONNÉES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
- LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICÉES SUR CHAQUE DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

LÉGENDE

- REMBLAI
- REVÊTEMENT EN PIERRES DE CALIBRE 300-500 mm AVEC GÉOTEXTILE TYPE V
- DALLE DE TRANSITION
- DRAIN
- PROJETÉ VU
- PROJETÉ CACHÉ

ÉLEVATIONS DES NIVEAUX D'EAU		
PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLEVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLEVATIONS D'EAU DE CE TABLEAU CORRESPONDENT À L'ÉCOULEMENT NORMAL LORSQUE L'OUVRAGE SONT EN SERVICE. LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE RIGUES, BARRICADES, ÉTAMPEMENTS, ETC. PEUT CAUSER UN HAUSSEMENT DE CES ÉLEVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.

VILLE DE QUÉBEC

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PROJET
PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : MARCO COSTE

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMOBILES
RESPONSABLE : ...

CONTRÔLES D'ART
CMMA
RESPONSABLE : FRANÇOIS PARADIS
AIDEÉ PAR : MARICA LEE BOWEN

ELECTRICITÉ
CONSULTANT
RESPONSABLE : ...
AIDEÉ PAR : ...

APRESTAGE
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...
AIDEÉ PAR : ...

GÉOMÈTRE
ADJONCTEUR DU TERRAIN, DIVISION DU TRANSPORT
RESPONSABLE : ...
AIDEÉ PAR : ...

GÉOTECHNIQUE
CONSULTANT
RESPONSABLE : ...
AIDEÉ PAR : ...

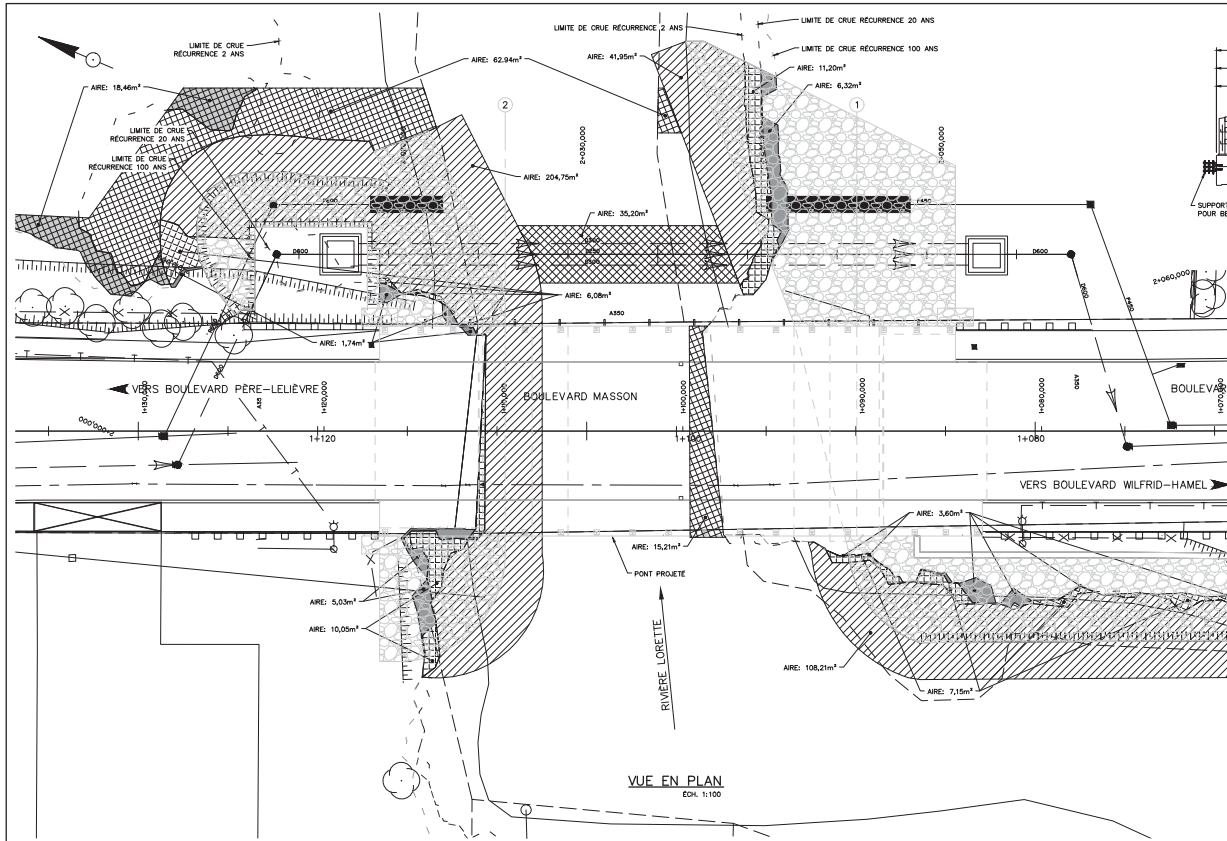
CMMA

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

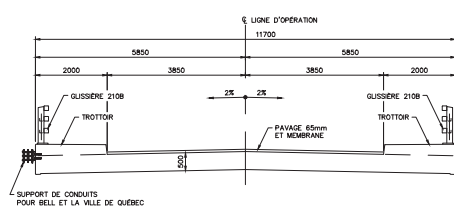
NATURE DU PLAN
OUVRAGES D'ART S0294
EMPIÈTEMENTS PROJÉTÉS
ZONES INONDABLES

ÉMISSION - REVISIONS			
NO	CHANGÈS	FAIT	DATE
01	POUR DÉROGATION		2008-09-09

CARNET DE RELÈVE	
ÉCHELLE	DATE
FOUSSE	2008-04-03
PLAN	POA160986
2p	2p



VUE EN PLAN
ECH. 1:100



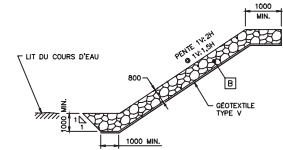
COUPE TRANSVERSALE
ECH. 1:50

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 2 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE

RÉGLEMENTÉE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m²)
0-2 ANS	354,91	98,14
2-20 ANS	34,48	18,48
20-100 ANS	16,69	0,00



COUPE TYPE DU REVÊTEMENT
NON À L'ÉCHELLE

NOTES

- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES CHANGÈS, LES COORDONNÉES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
- LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICÉES SUR CHACUN DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

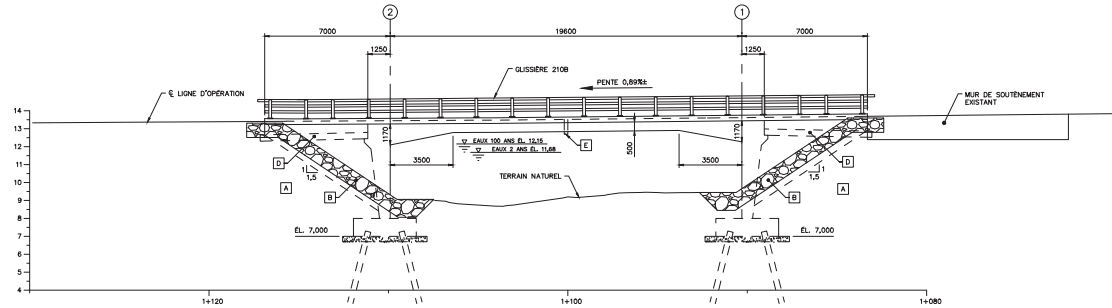
LÉGENDE

- A REMBLAI
- B REVÊTEMENT EN PIERRES DE CALIBRE 300-500 mm AVEC GÉO-TEXTILE TYPE V
- D DALLE DE TRANSITION
- E DRAIN
- PROJETÉ VU
- PROJETÉ CACHÉ

ÉLEVATIONS DES NIVEAUX D'EAU

PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLEVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLEVATIONS D'EAU DE CE TABLEAU CORRESPONDENT À L'ÉCOULEMENT NORMAL LORSQUE L'OUVRAGE SERA EN SERVICE. LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE RIGUES, BARRICADES, ÉTAMPEMENTS, ETC., PEUT CAUSER UN HAUSSEMENT DE CES ÉLEVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.



VUE EN ÉLEVATION (AMONT)
ECH. 1:100

VILLE DE QUÉBEC

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PROJET
PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : MARCO COSTE

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMEUBLES
RESPONSABLE : ...

CONTRÔLES D'ART
CMMA
RESPONSABLE : FRANÇOIS PARADIS
AIDÉ PAR : MARICA LEE BOWEN

ELECTRICITÉ
CONSULTANT
RESPONSABLE : ...
AIDÉ PAR : ...

APPRESTAGE
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...
AIDÉ PAR : ...

GÉOMÈTRE
ARRONDISSEMENT DU TERRITOIRE, DIVISION DU TRANSPORT
RESPONSABLE : ...
AIDÉ PAR : ...

GÉOTECHNIQUE
CONSULTANT
RESPONSABLE : ...
AIDÉ PAR : ...

CMMA

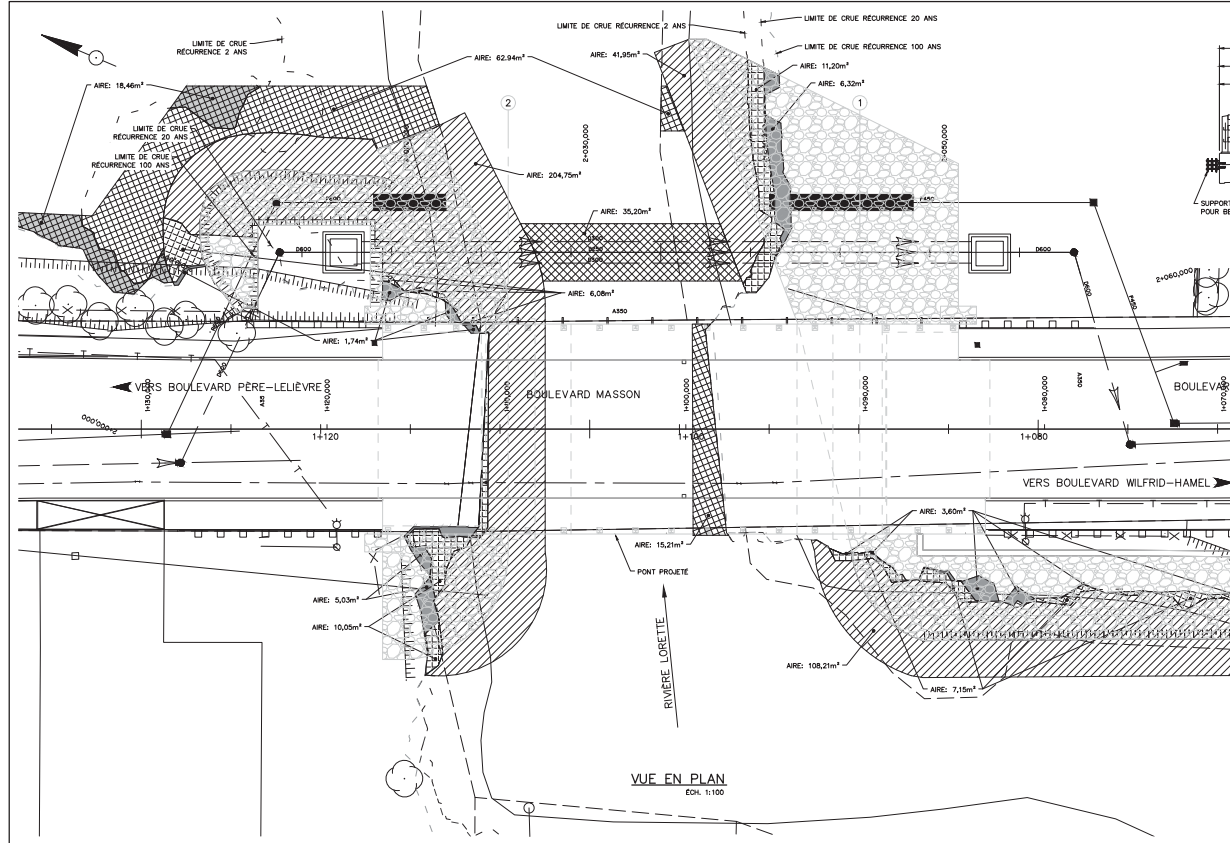
L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NATURE DU PLAN
OUVRAGES D'ART SO294
EMPIÈTEMENTS PROJETÉS
ZONES INONDABLES

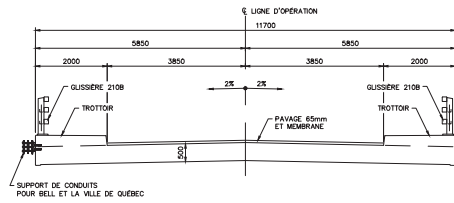
ÉMISSION - REVISIONS

№	OBJET	FAIT	DATE
01 <td>POUR DÉROGATION</td> <td></td> <td>2008-09-09</td>	POUR DÉROGATION		2008-09-09

CARNET DE RELÈVE
ÉCHELLE INDICÉE DATE 2008-04-10
FOUSIER PLAN POA160986 2p



VUE EN PLAN
ECH. 1:100

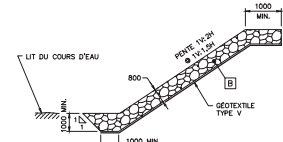


COUPE TRANSVERSALE
ECH. 1:50

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 2 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPÎTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE		
RÉCURRENCE	EMPÎTEMENT PERMANENT (m²)	EMPÎTEMENT TEMPORAIRE (m²)
0-2 ANS	354,91	98,14
2-20 ANS	34,48	18,48
20-100 ANS	16,69	0,00



COUPE TYPE DU REVÊTEMENT
NON À L'ÉCHELLE

NOTES

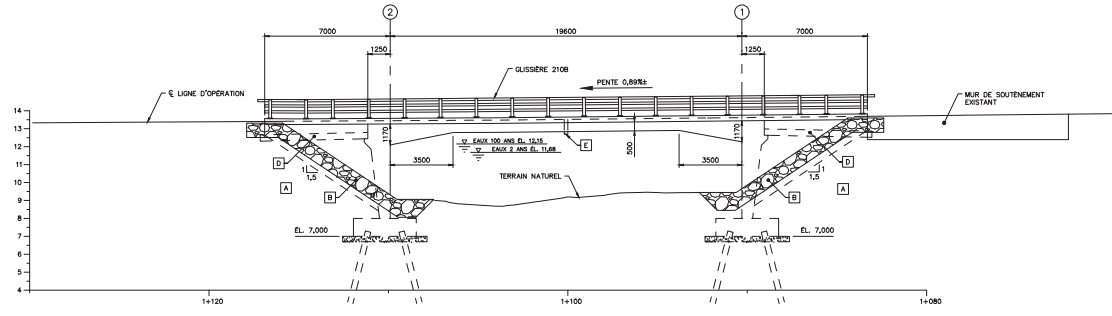
- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES CHANGÈS, LES COORDONNÉES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
- LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICÉES SUR CHAQUE DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

LÉGENDE

- REMBLAI
- REVÊTEMENT EN PIERRES DE CALIBRE 300-500 mm AVEC GÉOTEXTILE TYPE V
- DALLE DE TRANSITION
- DRAIN
- PROJETÉ VU
- PROJETÉ CACHÉ

ÉLEVATIONS DES NIVEAUX D'EAU		
PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLEVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLEVATIONS D'EAU DE CE TABLEAU CORRESPONDENT À L'ÉCOULEMENT NORMAL LORSQUE L'OUVRAGE SONT EN SERVICE. LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE RIGIDES, BARRICADES, ÉTAMPEMENTS, ETC. PEUT CAUSER UN REHAUSSEMENT DE CES ÉLEVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.



VUE EN ÉLEVATION (AMONT)
ECH. 1:100

VILLE DE QUÉBEC

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PROJET
PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
Responsable : MARCO COSTE

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMOBILES
Responsable : ...

CONTRAIRES D'ART
CMMA
Responsable : FRANÇOIS PARADIS
Aide par : MARICA LEE BOWEN

ELECTRICITÉ
CONSULTANT
Responsable : ...
Aide par : ...

APRESTAGE
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
Responsable : ...
Aide par : ...

GÉOMÈTRE
ADJONCTEUR DU TERRAIN, DIVISION DU TRANSPORT
Responsable : ...
Aide par : ...

GÉOTECHNIQUE
CONSULTANT
Responsable : ...
Aide par : ...

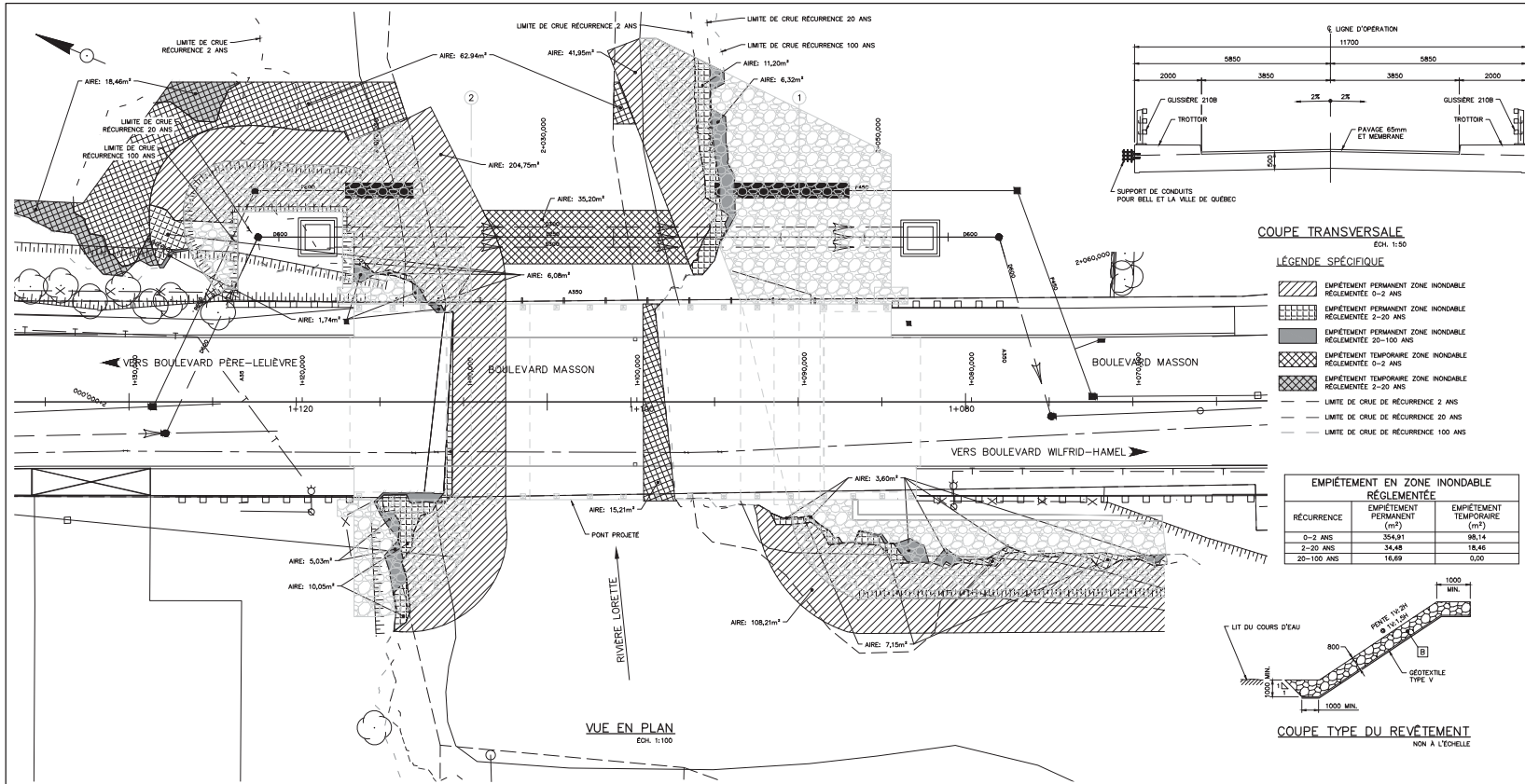
CMMA

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLICS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

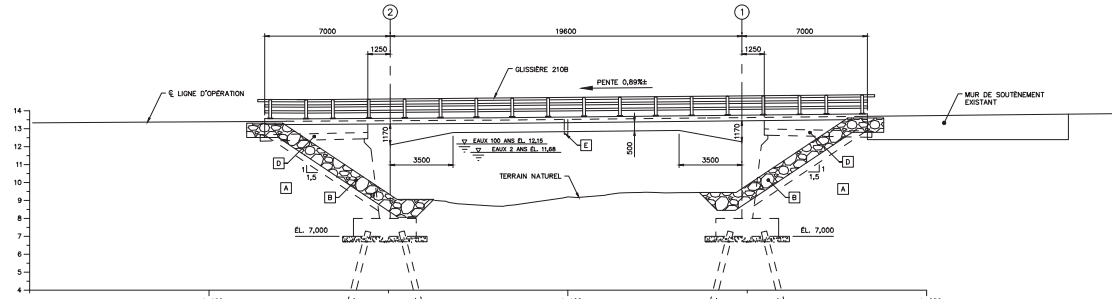
NATURE DU PLAN
OUVRAGES D'ART S0294
EMPÎTEMENTS PROJÉTÉS
ZONES INONDABLES

ÉMISSION - REVISIONS			
no	CHANGÈS	FAIT	DATE
01	POUR DÉROGATION		2008-09-09

CARNET DE RELEVÉ
no. ...
ÉCHELLE INDICÉE DATE 2008-04-10
FOUNDER PLAN POA160986 2p



VUE EN PLAN
ECH. 1:100



VUE EN ÉLEVATION (AMONT)
ECH. 1:100

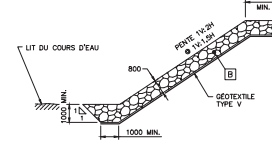
COUPE TRANSVERSALE
ECH. 1:50

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- [Hatched pattern] EMPÎÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- [Cross-hatched pattern] EMPÎÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- [Diagonal lines] EMPÎÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- [Stippled pattern] EMPÎÈTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- [Cross-hatched pattern] EMPÎÈTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- [Dashed line] LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 2 ANS
- [Dashed line] LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- [Dashed line] LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE

RÉCURRENCE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m²)
0-2 ANS	354,91	98,14
2-20 ANS	34,48	18,48
20-100 ANS	16,69	0,00



COUPE TYPE DU REVÊTEMENT
NON À L'ÉCHELLE

NOTES

- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES CHANGÈRES, LES COORDONNÉES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
- LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICÉES SUR CHACUN DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

LÉGENDE

- [A] REMBLAI
- [B] REVÊTEMENT EN PIERRES DE CALIBRE 300-500 mm AVEC GÉO-TEXTILE TYPE V
- [C] DALLE DE TRANSITION
- [D] DRAIN
- [E] PROJETÉ VU
- [F] PROJETÉ CACHÉ

ÉLEVATIONS DES NIVEAUX D'EAU

PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLEVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLEVATIONS D'EAU DE CE TABLEAU CORRESPONDENT À L'ÉCOULEMENT NORMAL LORSQUE L'OUVRAGE SONT EN SERVICE. LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE RIGUES, BARRICADES, ÉTAMPEMENTS, ETC., PEUT CAUSER UN HAUSSEMENT DE CES ÉLEVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.

ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

PROJET
PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
Responsable : MARCO COSTE

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMOBILES
Responsable : ...

CONTRÔLES D'ART
CMMA
Responsable : FRANÇOIS PARADIS
Aide par : MARICA LEE BOWEN

ELECTRICITÉ
CONSULTANT
Responsable : ...
Aide par : ...

APRÊTAGE
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
Responsable : ...
Aide par : ...

GÉOMÈTRE
ADJONCTEUR DU TERRAIN, DIVISION DU TRANSPORT
Responsable : ...
Aide par : ...

GÉOTECHNIQUE
CONSULTANT
Responsable : ...
Aide par : ...

CMMA

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER
LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT
LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NATURE DU PLAN
OUVRAGES D'ART S0294
EMPIÈTEMENTS PROJÉTÉS
ZONES INONDABLES

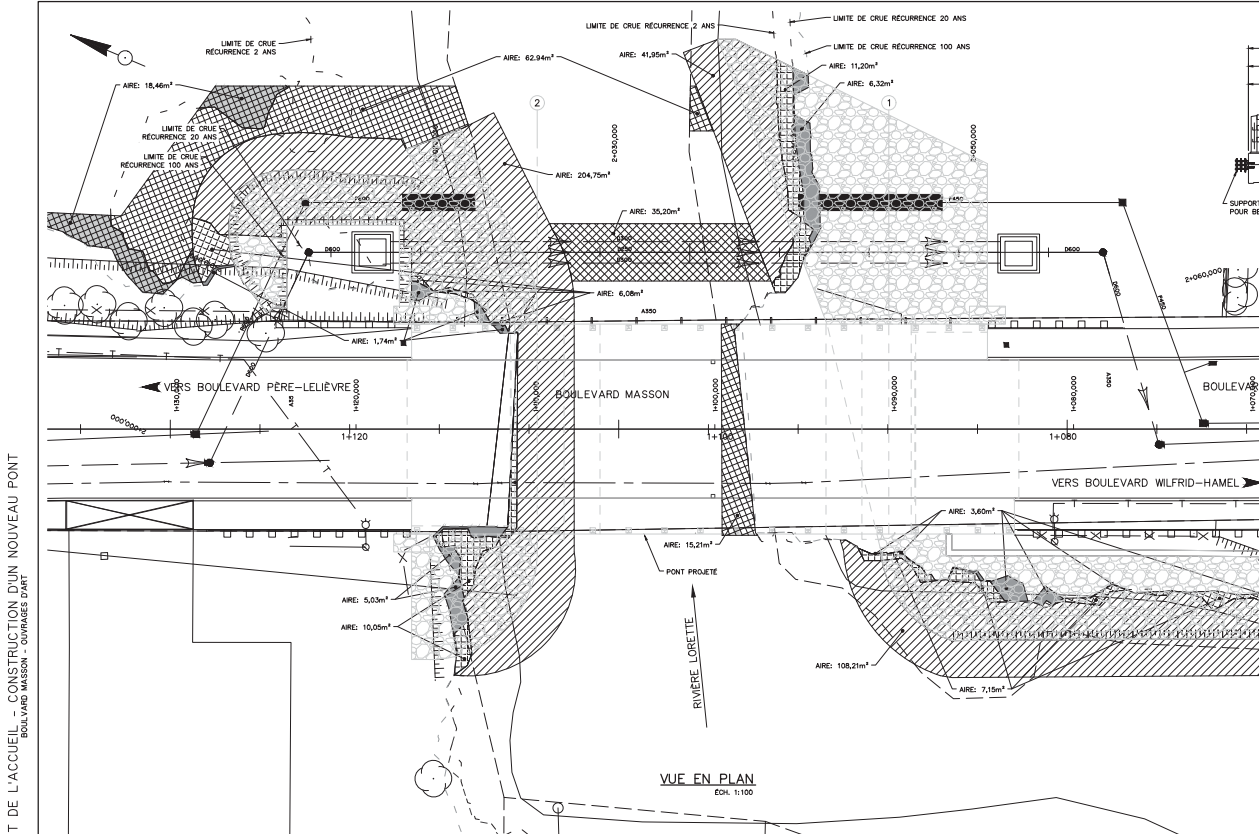
ÉMISSION - REVISIONS

N°	OBJET	FAIT	DATE
01	POUR DÉROGATION		2008-09-09

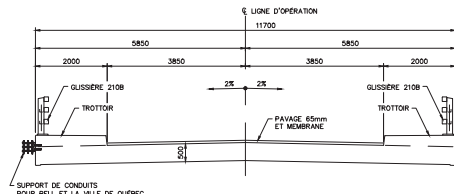
CARNET DE RELÈVE

ÉCHELLE	INDICÉE	DATE
		2008-04-03

FOUNDER PLAN POA160986 2p



VUE EN PLAN
ECH. 1:100

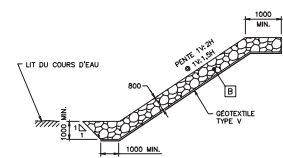


COUPE TRANSVERSALE
ECH. 1:50

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- EMPÎTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPÎTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 2 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 10 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE		
RÉCURRENCE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m²)
0-2 ANS	354,91	98,14
2-20 ANS	34,48	18,48
20-100 ANS	16,69	0,00



COUPE TYPE DU REVÊTEMENT
NON À L'ÉCHELLE

NOTES

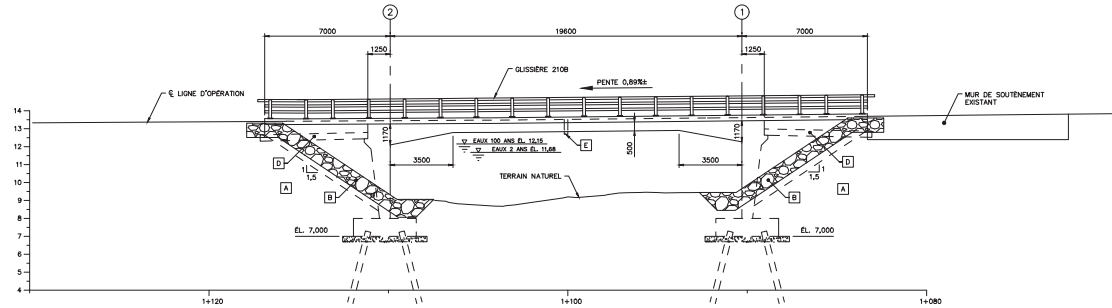
- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES CHANAGES, LES COORDONNÉES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
- LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICÉES SUR CHAQUE DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

LÉGENDE

- REMBLAI
- REVÊTEMENT EN PIERRES DE CALIBRE 300-500 mm AVEC GÉOTEXTILE TYPE V
- DALLE DE TRANSITION
- DRAIN
- PROJETÉ VU
- PROJETÉ CACHE

ÉLEVATIONS DES NIVEAUX D'EAU		
PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLEVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLEVATIONS D'EAU DE CE TABLEAU CORRESPONDENT À L'ÉCOULEMENT NORMAL LORSQUE L'OUVRAGE SONT EN SERVICE. LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE RIGIDES, BARRICADES, ÉTAMPEMENTS, ETC., PEUT CAUSER UN RENHAUSSEMENT DE CES ÉLEVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.



VUE EN ÉLEVATION (AMONT)
ECH. 1:100



ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

PROJET
PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : MARCO COSTE

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMOBILIS
RESPONSABLE : ...

PROJETANT
MARCUS COSTE ET VIVIANE
CMAA
RESPONSABLE : CAROLLE GELINAS
Dessiné par : SEMESTER OUELLET

PROJETANT
MARCUS COSTE ET VIVIANE
CMAA
RESPONSABLE : MARCO COSTE
Dessiné par : MARCA LEE BOWEN

ÉLECTRICIEN
CONSULTANT
RESPONSABLE : ...
Dessiné par : ...

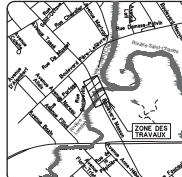
ARBITRAGE
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...
Dessiné par : ...

GÉOMÈTRE
ARRONDISSEMENT DU TERRITOIRE, DIVISION DU TRANSPORT
RESPONSABLE : ...
Dessiné par : ...

GÉOTECHNIQUE
CONSULTANT
RESPONSABLE : ...
Dessiné par : ...



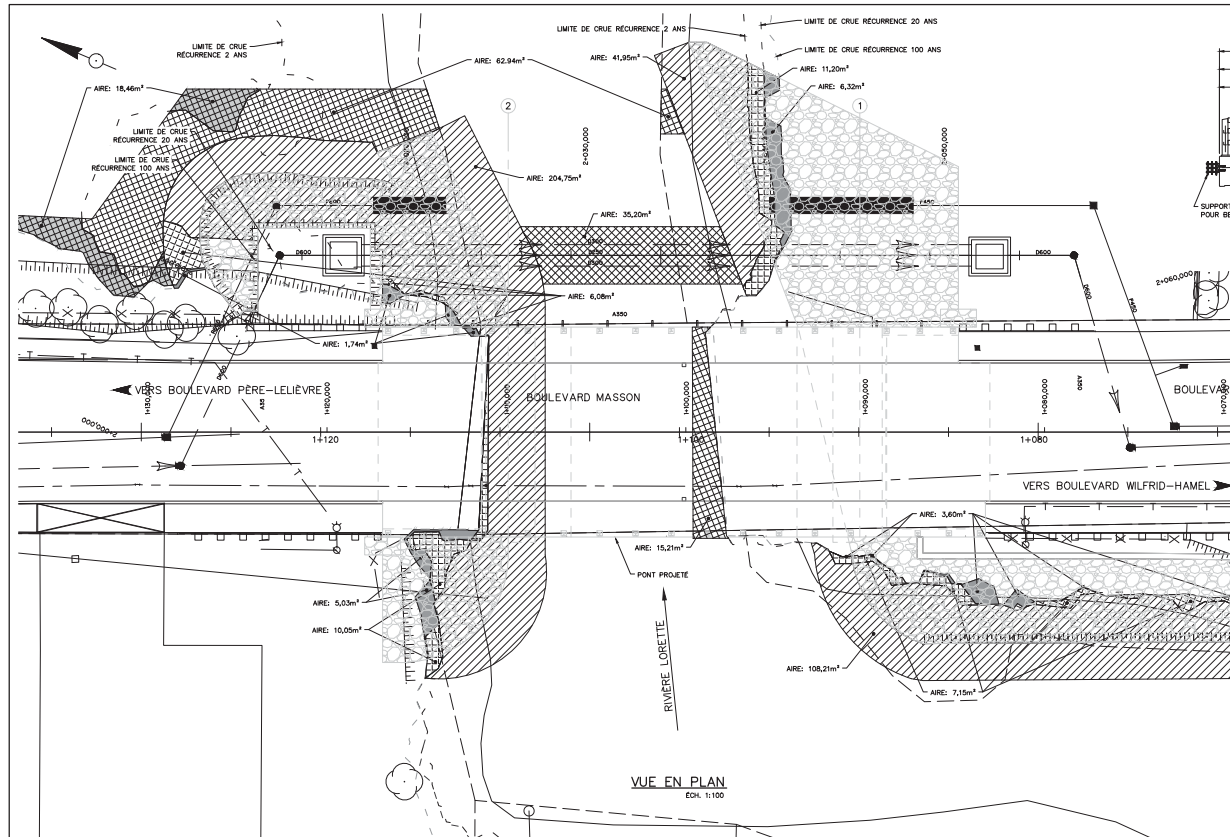
L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER
LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT
LE DÉBUT DES TRAVAUX.



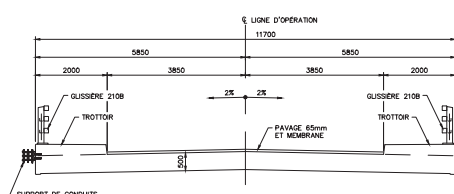
NATURE DU PLAN
OUVRAGES D'ART SO294
EMPIÈTEMENTS PROJÉTÉS
ZONES INONDABLES

ÉMISSION - RÉVISIONS			
№	OBJET	FAIT	DATE
01	POUR DÉTERMINER		2008-09-09

CARNET DE RELÈVE
M. ...
ÉCHELLE INDICÉE DATE 2008-04-10
FOUNDER PLAN POA160986 2p



VUE EN PLAN
ECH. 1:100

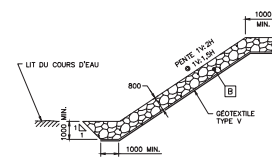


COUPE TRANSVERSALE
ECH. 1:50

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE		
RÉCURRENCE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m²)
0-2 ANS	354,91	98,14
2-20 ANS	34,48	18,48
20-100 ANS	16,69	0,00



COUPE TYPE DU REVÊTEMENT
NON À L'ÉCHELLE

NOTES

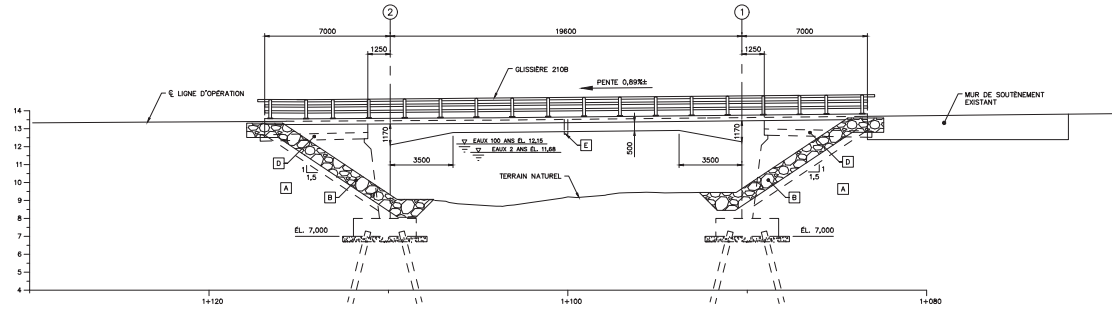
- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES CHANGÈS, LES COORDONNÉES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
- LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICÉES SUR CHAQUE DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

LÉGENDE

- REMBLAI
- REVÊTEMENT EN PIERRES DE CALIBRE 300-500 mm AVEC GÉOTEXTILE TYPE V
- DALLE DE TRANSITION
- DRAIN
- PROJETÉ VU
- PROJETÉ CACHÉ

ÉLEVATIONS DES NIVEAUX D'EAU		
PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLEVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLEVATIONS D'EAU DE CE TABLEAU CORRESPONDENT À L'ÉCOULEMENT NORMAL LORSQUE L'OUVRAGE SONT EN SERVICE. LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE RIGUES, BARRICADES, ÉTAMPEMENTS, ETC. PEUT CAUSER UN RENHAUSSEMENT DE CES ÉLEVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.



VUE EN ÉLEVATION (AMONT)
ECH. 1:100

ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

PROJET
PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : MARCO COSTE

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMOBILES
RESPONSABLE : ...

CONSEILERS D'ART
CM&A
RESPONSABLE : CAROLLE GELINAS
Aide par : SEMSTEN OUELLET

CONSEILERS D'ART
CM&A
RESPONSABLE : FRANÇOIS PARADIS
Aide par : MARICA LEE BOWEN

ELECTRICITÉ
CONSULTANT
RESPONSABLE : ...
Aide par : ...

APPRENTISSAGE
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...
Aide par : ...

GÉOMÈTRE
ARRONDISSEMENT DU TERRITOIRE, DIVISION DU TRANSPORT
RESPONSABLE : ...
Aide par : ...

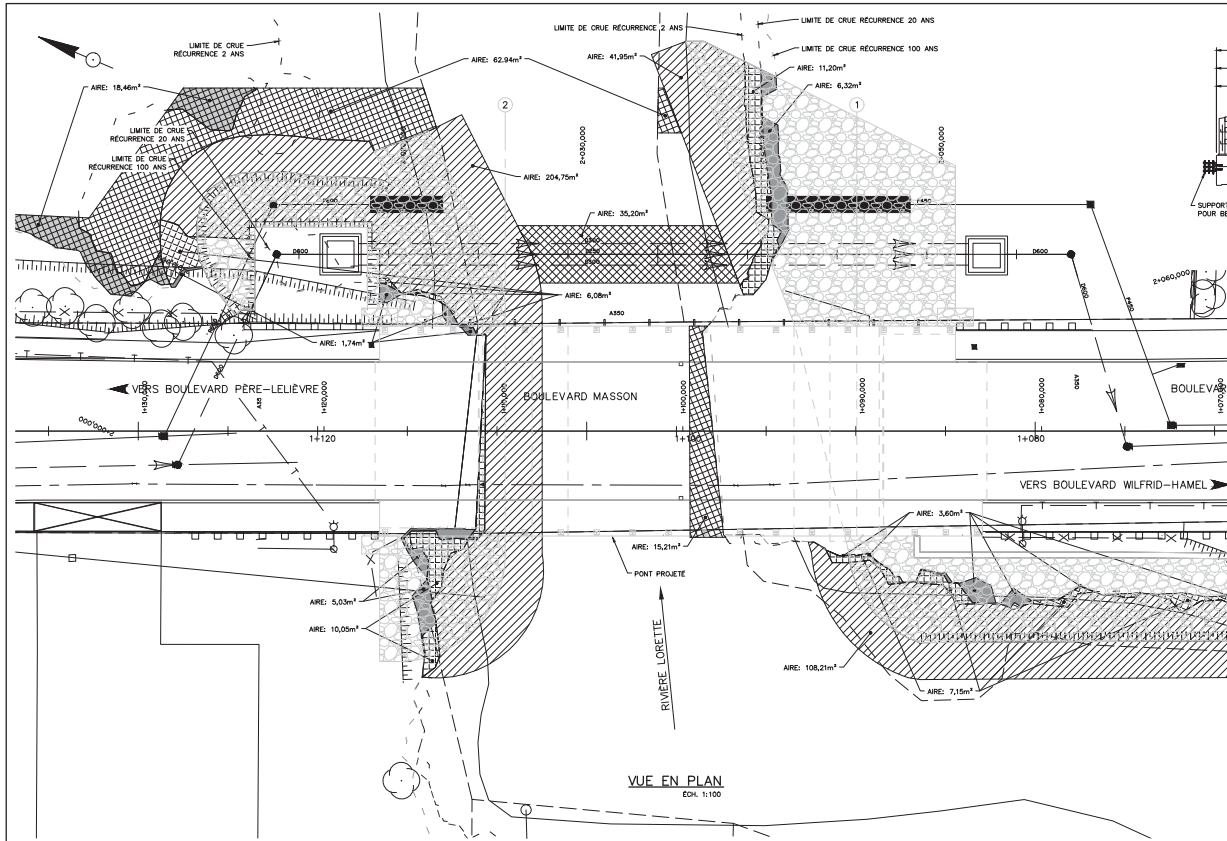
GÉOTECHNIQUE
CONSULTANT
RESPONSABLE : ...
Aide par : ...

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

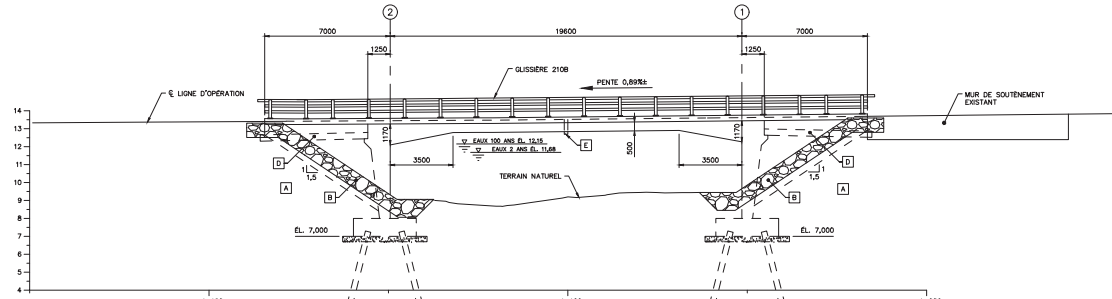
NATURE DU PLAN
OUVRAGES D'ART S0294
EMPIÈTEMENTS PROJÉTÉS
ZONES INONDABLES

ÉMISSION - REVISIONS			
no	CHGT	FAIT	DATE
01	POUR DÉROGATION		2008-09-09

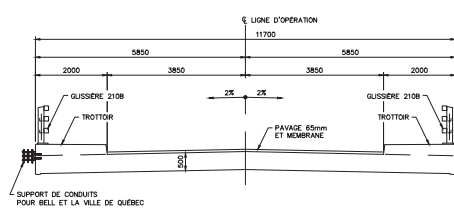
CARNET DE RELÈVE
no
ÉCHELLE
INDIQUÉE
FOUNDER
PLAN
POA160986
DATE
2008-04-10
2p



VUE EN PLAN
ECH. 1:100



VUE EN ÉLEVATION (AMONT)
ECH. 1:100

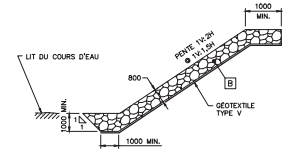


COUPE TRANSVERSALE
ECH. 1:50

LÉGENDE SPÉCIFIQUE

- [Hatched pattern] EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- [Cross-hatched pattern] EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- [Diagonal lines] EMPIÈTEMENT PERMANENT ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 20-100 ANS
- [Dotted pattern] EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 0-2 ANS
- [Diagonal lines] EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE 2-20 ANS
- [Dashed line] LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 2 ANS
- [Dashed line] LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 20 ANS
- [Dashed line] LIMITE DE CRUE DE RÉCURRENCE 100 ANS

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE		
RÉCURRENCE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m²)
0-2 ANS	354,91	98,14
2-20 ANS	34,48	18,48
20-100 ANS	16,69	0,00



COUPE TYPE DU REVÊTEMENT
NON À L'ÉCHELLE

NOTES

- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES CHANGÈS, LES COORDONNÉES ET LES ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.
- LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS INDICÉES SUR CHACUN DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES SI LES DIMENSIONS DES OUVRAGES EXISTANTS L'EXIGENT.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS RÉELLES AVANT FABRICATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.

LÉGENDE

- [A] REMBLAI
- [B] REVÊTEMENT EN PIERRES DE CALIBRE 300-500 mm AVEC GÉOTEXTILE TYPE V
- [C] DALLE DE TRANSITION
- [D] DRAIN
- [E] PROJETÉ VU
- [F] PROJETÉ CACHÉ

ÉLEVATIONS DES NIVEAUX D'EAU		
PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLEVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLEVATIONS D'EAU DE CE TABLEAU CORRESPONDENT À L'ÉCOULEMENT NORMAL LORSQUE L'OUVRAGE SONT EN SERVICE. LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE RIGUES, BARRICADES, ÉTAMPEMENTS, ETC. PEUT CAUSER UN RENHAUSSEMENT DE CES ÉLEVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PROJET
PONT DE L'ACCUEIL
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT

GESTION DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : MARCO COSTE

GESTION DU PROJET
SERVICE DE LA GESTION DES IMMEUBLES
RESPONSABLE : ...

CONTRÔLES D'ART
CMMA
RESPONSABLE : CAROLLE GELINAS
Aide par : SEMSTEN OUELLET

CONTRÔLES D'ART
CMMA
RESPONSABLE : FRANÇOIS PARADIS
Aide par : MARICA LEE BOWEN

ELECTRICITÉ
CONSULTANT
RESPONSABLE : ...
Aide par : ...

APPRENTISSAGE
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
RESPONSABLE : ...
Aide par : ...

GÉOMÈTRE
ADJONCTÉ DU TERRAIN, DIVISION DU TRANSPORT
RESPONSABLE : ...
Aide par : ...

GÉOTECHNIQUE
CONSULTANT
RESPONSABLE : ...
Aide par : ...

CMMA

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NATURE DU PLAN
OUVRAGES D'ART S0294
EMPIÈTEMENTS PROJÉTÉS
ZONES INONDABLES

ÉMISSION - REVISIONS			
N°	OBJET	FAIT	DATE
01	POUR DÉROGATION		2008-09-09

CARNET DE RELEVÉ
No. ...
ÉCHELLE INDICÉE DATE 2008-04-10
FOUSIER PLAN POA160986 2p

Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le schéma d'aménagement et de développement révisé relativement à deux dérogations à l'égard des plaines inondables.

D'une part, il autorise des travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier cyclo-piéton comprenant la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Charles dans le parc Les Saules et d'autre part, il autorise également des travaux relatifs à la reconstruction du pont de l'Accueil sur le boulevard Masson au-dessus de la rivière Lorette.